CONVERGENCES RÉVOLUTIONNAIRES

135 JANVIER 2021

***Convergences révolutionnaires* est le journal du groupe l'Étincelle membre du Nouveau Parti anticapitaliste**
Retrouvez l'ensemble de nos publications sur
convergencesrevolutionnaires.org

2 €

INDE

Une révolte de la paysannerie indienne

page 16

2011-2021

Que reste-t-il du Printemps arabe ?

page 24

SAHEL

Opération Barkhane : Troupes françaises, hors d'Afrique !

page 30

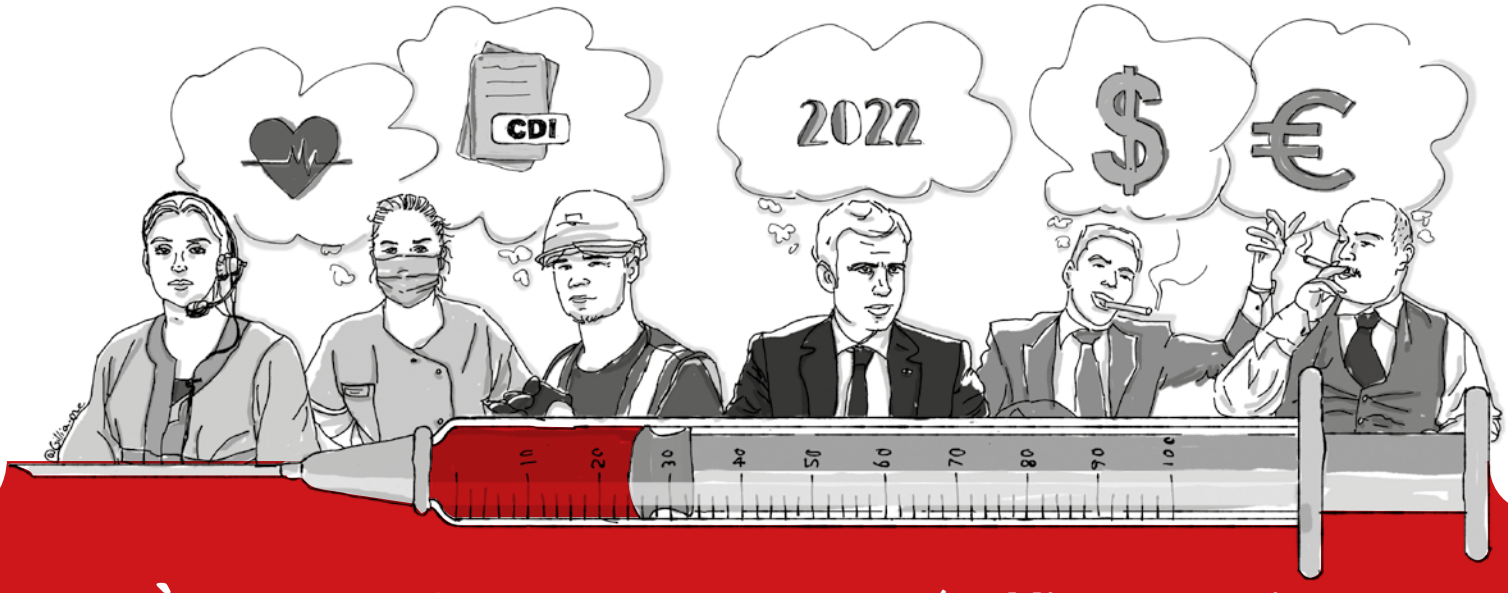
ÉTATS-UNIS

À quand la classe ouvrière américaine Great again ?

page 20

Suppressions d'emplois :

Un virus peut en cacher un autre



DOSSIER

À propos des vaccins contre le Covid-19

La santé publique entre Big Pharma, les avancées de la science et le discrédit du gouvernement

Le point sur les vaccins et la vaccination
page 11

L'innovation des vaccins à ARN messager
page 13

Trusts pharmaceutiques et santé… des profits !
page 15

L'ÉTINCELLE DU NPA

L'ÉTINCELLE DU NPA

Retrouvez l'ensemble
de nos publications sur

convergencesrevolutionnaires.org

ainsi que sur nos réseaux sociaux

twitter
@npaetincelle

facebook
@npaetincelle

instagram
@npaetincelle

youtube
@convergences revolutionnaires

Cahiers Communistes Révolutionnaires

—

N° 135
Janvier 2021
2€

—

Revue publiée par la
Fraction L'Étincelle

Directrice de publication :
Irène Gasarian

Impression :
Rotographie – Montreuil

N° commission paritaire :
0322P11413
ISSN : 1294-9647
Tirage : 1000 exemplaires

ÉDITORIAL

01 **Suppressions d'emplois : un virus peut en cacher un autre**

LICENCIEMENTS

03 **La succession des mesures législatives en faveur des suppressions d'emplois**

UNE MULTINATIONALE

05 **TUI : Ce n'est pas un nom d'oiseau !**

SNCF

07 **Camping Paradise**

ÉDUCATION NATIONALE

09 **Un sujet pour le prochain bac Blanquer : « Gouverner, c'est prévoir : commentez. »**

DOSSIER À PROPOS DES VACCINS CONTRE LE COVID-19

10 **La santé publique entre Big Pharma, les avancées de la science et le discrédit du gouvernement**

11 **Le point sur les vaccins et la vaccination**

13 **L'innovation des vaccins à ARN messager**

15 **Trusts pharmaceutiques et santé … des profits !**

DANS LE MONDE

16 **Une révolte de la paysannerie indienne**

ÉTATS-UNIS

20 **À quand la classe ouvrière américaine Great again ?**

21 **Un coup d'État ? L'Amérique sait ce que c'est. Pour le coup, ça n'en était pas un !**

ROYAUME-UNI

22 **Brexit : une frontière de plus pour les classes populaires, pas pour les marchandises**

DIX ANS APRÈS

24 **2011-2021 : Que reste-t-il du Printemps arabe ?**

25 **En Égypte et en Tunisie, deux faces du maintien de l'ordre**

27 **Tunisie dix ans après : une révolution confisquée par les caciques du régime**

28 **16 janvier : les quartiers populaires s'enflamment à nouveau**

29 **Égypte dix ans après : la dictature du maréchal n'empêche pas la contestation**

OPÉRATION BARKHANE

30 **Troupes françaises, hors d'Afrique !**

32 **Recommandations de lecture**

Suppressions d'emplois : un virus peut en cacher un autre

17 JANVIER 2021 – ÉDITORIAL

Michelin, Renault, Bridgestone, General Electric, Total, Airbus, Sanofi, Accor, TUI… Depuis quelques mois, pas une semaine, pas une journée ne se passe sans une annonce de suppressions d'emplois.

Celles des grands groupes font la une, tandis qu'elles sont plus discrètes dans les plus petites entreprises, mais pas moins dévastatrices. Des centaines de milliers d'emplois sont supprimés ou vont l'être. Les plus précaires comme les intérimaires sont aux premières loges, entrainant une hausse du chômage et de la misère déjà visible dans l'allongement des files d'attentes devant les restos du cœur ou les banques alimentaires. Le virus des licenciements se répand sans qu'aucun vaccin ne soit à l'étude. Il serait pourtant temps de déclarer la guerre aux suppressions d'emplois.

Le Covid a bon dos. Les entreprises poursuivent leurs restructurations, compriment leur masse salariale et délocalisent afin d'augmenter toujours plus leur productivité grâce notamment aux progrès des technologies numériques. La situation sanitaire a créé un effet d'aubaine pour une partie du patronat.

Face à ces attaques, les réactions des travailleurs sont éparses. Il n'y a pas de gros coups de colère comme en 2008/2009 avec Continental, New Fabris ou Goodyear. Aujourd'hui, l'heure est plutôt à l'accompagnement syndical censé limiter la casse. On ne compte plus le nombre de signatures d'accords. À Bridgestone à Béthune, tous les syndicats, dont la CGT et SUD, ont signé un accord sur les conditions de départs, avalisant ainsi la fermeture du site sans même déclencher de lutte. À Renault, plusieurs syndicats ont signé un « accord de transformation des compétences » qui vise à supprimer 2 500 emplois dans l'ingénierie/tertiaire, dont 1900 dans le cadre d'une rupture conventionnelle collective. Les signataires se félicitent d'avoir ainsi évité des licenciements.

Il n'y a donc pas les mauvaises directions syndicales d'en haut (qui collaborent avec le patronat ou trahissent les mouvements), et les bons syndicats d'en bas, irréductibles (qui luttent et résistent jusqu'au bout). Il faut dire que la pression patronale est intense et sans pitié.

De leur côté, gouvernement et parlementaires crient au scandale. Bruno Le Maire, le ministre de l'Économie, est un spécialiste des coups de gueule qui ne sont pas suivis d'effet contre des entreprises qui licencient. En fait, l'État contribue largement à cette situation. D'une part, en supprimant des emplois dans la fonction publique (hôpitaux, Poste, SNCF, ministères…). D'autre part, en baissant les contraintes pesant sur les employeurs qui veulent licencier tout en arrosant ceux-ci d'argent public.

UNE PLUIE D'AIDES PUBLIQUES

L'État, loin de laisser faire le marché et la libre concurrence, ne cesse d'intervenir au service du patronat. Ces aides sont de plusieurs sortes.

Avec le Covid, l'État a renforcé le chômage partiel en prenant à sa charge tout ou partie du paiement des salaires. La France est le pays qui a le plus utilisé ce système, avec à son pic 34 % des salariés au chômage partiel. Les entreprises en usent et en abusent.

L'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) prévoit « *un montant d'indemnisation de 10 milliards d'euros pris en charge par l'État et l'Unédic* » en 2021. En 2020, le coût aurait été de 31 milliards d'euros, sans compter les milliards en moins pour les caisses de la sécurité sociale privées de ces rentrées de cotisations.

Ces milliards ont-ils permis d'éviter des licenciements ? Sûrement (le patronat américain a préféré licencier massivement[1]), mais ils ont surtout permis aux employeurs de ne pas toucher à leurs réserves de trésorerie et de garder sous le coude des salariés prêts à reprendre le collier à tout moment. Mais une même entreprise peut bénéficier du chômage partiel tout en supprimant des emplois, c'est le cas de Renault par exemple.

Cette manne d'argent public n'a pas été une remise en cause de la doctrine néo-libérale du gouvernement. Pour Macron, il s'agit toujours de « soutenir l'offre », c'est-à-dire de permettre au patronat d'augmenter ses marges en réduisant ce qu'il appelle le « coût du travail » : les salaires, les cotisations sociales et les impôts sur le capital.

Le gouvernement poursuit ainsi sa politique de réduction de l'impôt sur les bénéfices des sociétés, passant de 38 % en 2016, à 31 % en 2020, puis à 25 % en 2022 (pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 250 millions d'euros).

Il envisage la baisse, voire la suppression, des impôts dits « de production » : taxe sur le foncier bâti, cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE, 0,75 % à partir d'un certain chiffre d'affaires), contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S, soit 0,16 % du chiffre d'affaires servant à financer l'assurance vieillesse)… Il n'y a pas de petites économies.

Gouvernement et collectivités locales ne lésinent pas non plus sur les subventions publiques, dépensant au final des milliards soi-disant pour développer ou sauver l'emploi (CICE, crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) ou la recherche (CIR, crédit d'impôt recherche), et qui servent surtout à enrichir les grands groupes.

L'État a aussi ouvert son carnet de chèques à travers une politique de prêts garantis. À titre d'exemple, Renault, qui annonce 4 600 suppressions d'emplois en France, peut ainsi emprunter cinq milliards d'euros à des taux très bas, l'État prenant en charge son remboursement si Renault s'en avérait incapable.

DE FAUSSES PERSPECTIVES

Faut-il alors renforcer la loi ? À l'exemple de la loi Florange de 2014, rendant obligatoire la recherche d'un repreneur, et mise en place par le gouvernement Hollande après la fermeture des hauts fourneaux d'ArcelorMittal à Florange ? Cette loi n'a eu en fait aucun effet.

Alors une loi interdisant les licenciements ? Mais la plupart des suppressions d'emplois ne sont pas des licenciements, comme à Michelin ou Renault qui suppriment des milliers d'emplois dans le cadre de ruptures conventionnelles collectives. Ou une loi pour rendre les subventions publiques plus contraignantes ? Il n'est pas sûr que ça suffise à en éviter les contournements. Ainsi Ford a signé un accord avec les pouvoirs publics et les syndicats garantissant le maintien de la totalité des 900 emplois de l'usine de Blanquefort en Gironde jusqu'en mai 2018 en échange d'une subvention publique de 12,5 millions d'euros. Ford a donc pu fermer Blanquefort… en juillet 2019.

Surtout cela suppose de s'en remettre à un bon gouvernement ou à de bons députés, donc de bien voter et de croire éventuellement à leurs promesses électorales, c'est-à-dire à la Saint-Glinglin.

L'autre perspective mise en avant est celle du protectionnisme et de relocalisations qui permettraient de protéger « nos » emplois. Ce leitmotiv surfe sur le nationalisme, rebaptisé « patriotisme économique » ou sur un capitalisme peint du vert des « circuits courts ». Il détourne du chemin de la lutte de classe et met les travailleurs à la remorque d'une partie de la bourgeoisie et du patronat qui peut être favorable, pour ses propres intérêts, au développement d'une industrie et d'une économie nationale. Comme si le problème de l'emploi était la concurrence étrangère et pas le capitalisme, la propriété privée des moyens de production et la loi du profit.

L'ennemi des travailleurs n'est pas la mondialisation : il est dans le système capitaliste. Pour garder des emplois en France, comme n'importe où dans le système capitaliste, il faut être compétitif et concurrentiel. Il faut donc forcément baisser les salaires, augmenter le temps de travail, augmenter la productivité, c'est-à-dire augmenter le taux d'exploitation.

Ainsi fleurissent les « projets industriels » chers notamment à l'appareil CGT qui se veut meilleur stratège industriel que les capitalistes. Oui, la classe ouvrière, ses ouvriers, ses techniciens et ingénieurs, savent mieux que quiconque quoi et comment produire dans leur entreprise ou leur filière. Mais le problème de l'emploi est d'abord un problème politique, de choix politique et de système économique.

CHANGER LE RAPPORT DE FORCE

La mobilisation contre les suppressions d'emplois se heurte actuellement à l'individualisation et au pseudo-volontariat des plans sociaux, ainsi qu'à un certain fatalisme *(« c'est la crise, les employeurs font ce qu'ils peuvent, c'est moins pire ici qu'ailleurs… »* peut-on entendre ici ou là). Mais il n'y a pas d'autre solution pour stopper la vague de suppression d'emplois. Seule une forte mobilisation peut obliger le gouvernement et le patronat à arrêter de licencier et de supprimer des emplois.

La baisse du temps de travail, sans baisse de salaire, doit suivre si besoin la baisse d'activité et permettre de maintenir tous les emplois. La baisse d'activité peut aussi être l'occasion de réduire la charge et l'intensification du travail qui n'ont cessé d'augmenter, comme le montre l'explosion des burn-outs.

La diversification des activités, que ce soit dans les services ou l'industrie, dans le tertiaire ou la production, le privé ou le public, pourrait également permettre de maintenir les emplois, voire de relancer les embauches, tout en répondant aux besoins sociaux et à l'urgence climatique. Ce ne sont pas les besoins qui manquent, comme on le voit actuellement dans le secteur de la santé ou de la dépendance.

Tout cela suppose un contrôle des travailleurs sur la marche des entreprises comme sur celle de l'État, avec comme objectif de mettre fin au système capitaliste et de passer à une autre société, une société communiste, c'est-à-dire débarrassée de l'exploitation et des classes sociales et où la propriété des moyens de production serait collective.

Les travailleurs n'ont pas à culpabiliser. Il y a de l'argent. Les riches s'enrichissent. La bourse se porte bien, le nombre de milliardaires grossit. Toutes les entreprises ne sont pas en crise, loin de là. Veolia a lancé une OPA (offre publique d'achat) sur Suez à 13,4 milliards d'euros. Après avoir déboursé 3,4 milliards pour acheter les actions qu'Engie possédait dans Suez, les actionnaires de Veolia sont prêts désormais à débourser 10 milliards de plus pour racheter les 70 % de Suez qui leur manquent et à recapitaliser la société. Et ce n'est qu'un exemple.

Les travailleurs doivent défendre leurs propres intérêts, et rien de mieux pour cela que la lutte collective. Nous n'empêcherons pas les suppressions d'emplois en luttant entreprise par entreprise ou branche par branche, à l'image de la journée d'action de la CGT métallurgie du 21 janvier où sont appelés uniquement les salariés des fonderies où 5 000 emplois sur 13 500 sont menacés à court terme en France.

C'est le sens de l'appel des salariés de TUI (Travel Union International France possède les agences de voyage Nouvelles Frontières, Look Voyage ou encore Marmara). En lutte contre 600 licenciements sur 900 salariés en France, ils appellent les salariés dont l'emploi est menacé à se regrouper et à une manifestation nationale samedi 23 janvier pour l'interdiction des licenciements et des suppressions d'emplois. Des salariés de Total à Grandpuits en Seine-et-Marne en grève contre l'arrêt de la raffinerie doivent notamment être présents.

Ce genre de regroupement parti de la base a déjà été tenté. En 2001, les salariés de l'usine LU-Danone à Ris-Orangis ont été à l'origine d'une manifestation nationale de 20 000 personnes contre les licenciements. En 2009, ceux de New Fabris à Châtellerault ont initié la création d'un Collectif contre les patrons voyous.

L'initiative des TUI est une nouvelle tentative de se coordonner pour changer le rapport de force. La manifestation du 23 janvier peut en être un jalon, comme celle du 4 février à l'initiative cette fois-ci des confédérations syndicales. Les suppressions d'emplois ne sont pas une fatalité. ■

1. Aux États-Unis, pour compenser, les chômeurs ont reçu une aide de leur État autour de 500 à 600 dollars par semaine (selon les États), soit à peu près l'équivalent de 1 500 à 2 000 euros par mois, pour six mois environ selon les États et le niveau de chômage.

La succession des mesures législatives en faveur des suppressions d'emplois

17 JANVIER 2021
GILLES SÉGUIN

L'État français a réglementé le droit du licenciement surtout à partir des années 1970, correspondant à la fin de la période du plein emploi des « Trente Glorieuses ». À l'époque, la loi officialise souvent des situations de fait et l'encadre. Elle peut être parfois améliorée suite à des luttes de salariés menées en parallèle sur le terrain législatif (débouchant parfois sur des arrêts de la Cour de cassation). Mais la loi vise surtout à canaliser l'action des salariés et de leurs syndicats, et à protéger les employeurs contre des recours juridiques. De droite comme de gauche, tous les gouvernements ont légiféré sans remettre en cause fondamentalement le droit des employeurs à disposer à leur gré de leur main-d'œuvre.

1973. Sous la présidence de Pompidou, son ministre de l'Économie, Giscard d'Estaing, fait voter la loi du 13 juillet 1973 qui encadre le licenciement pour la première fois. Tout licenciement doit être justifié par une **cause réelle et sérieuse**, qu'il s'agisse d'un licenciement individuel ou d'un licenciement économique.

1975. Puis la « loi du **3** janvier 1975 relative aux licenciements pour cause économique » instaure l'obligation pour un employeur envisageant un *« licenciement, individuel ou collectif, fondé sur un motif économique, d'ordre conjoncturel ou structurel »*, de recueillir l'*« autorisation de l'autorité administrative compétente »*.

À l'époque, le gouvernement cherche à amortir le choc social et finance des préretraites. L'allocation spéciale du fonds national de l'emploi (AS-FNE), créée en 1963 pour accompagner au départ les restructurations industrielles, sera ensuite surnommée la « préretraite-licenciement », avec un départ à 60 ans (la retraite est alors à 65 ans) en cas de licenciement économique, puis à 56 ans et 2 mois en 1979. Ses conditions d'accès sont durcies à partir de 1986. L'AS-FNE est définitivement supprimée en 2011.

LE TOURNANT DES ANNÉES 1980

À partir des années 1980, parallèlement aux restructurations et à l'envolée des licenciements et du chômage, le gouvernement français se met à l'unisson des années Thatcher et Reagan. Il s'agit désormais de revenir successivement sur les réglementations (l'autorisation préalable de licenciement et autres), puis d'inventer les licenciements « volontaires », les « accords de méthode » qui sont des sortes d'assentiments préalables des syndicats aux futurs licenciements selon les besoins (de la méthode donc !)…

1984. Sous Mitterrand, tournant « de la rigueur » en 1983. Un arrêt de la Cour de cassation avait validé le licenciement de 2 009 salariés de Talbot en 1980 par des départs volontaires, sans avoir besoin d'une autorisation administrative. Une première brèche dans la protection des salariés contre les licenciements qui n'allait cesser de s'agrandir.

1986. Sous le premier gouvernement de cohabitation (Mitterrand président, Chirac Premier ministre). Avec l'approfondissement de la crise, le CNPF (c'est-à-dire le Medef de l'époque, dirigé alors par Yvon Gattaz) obtient la suppression de l'autorisation administrative de licencier. L'argument patronal, que l'on retrouvera ensuite à chaque fois : cette autorisation administrative est un frein à l'embauche. Le CNPF promet de créer 370 000 emplois en cas d'assouplissement des règles du licenciement.
L'État va désormais se désengager de plus en plus, transférant une partie de ses prérogatives aux « partenaires sociaux » dans une sorte de cogestion des plans sociaux.

1989. La loi Soisson (un ministre centriste du gouvernement Rocard) crée le « plan social » avec des mécanismes de consultation du comité d'entreprise et des délégués syndicaux, et de prévention du licenciement, pour les entreprises de plus de 50 salariés qui veulent licencier au moins dix personnes dans un délai de trente jours.

Parfois des décisions de justice vont aller à l'encontre de la dérèglementation du droit à licencier (arrêts de cassation CEPME et Petit-Bateau en 1991, Framatone-Majorette en 1996, arrêt Samaritaine en 1997, etc.).

Le patronat invente alors la notion de « volontariat ». Le plan de départs volontaires « classique » est un dispositif non règlementé par le code du travail, qui peut se faire dans le cadre d'un plan social.

2002. Le Premier ministre socialiste Lionel Jospin promulgue la « loi de modernisation sociale ». L'expression « plan de sauvegarde de l'emploi » (PSE) remplace alors celle de « plan social » trop connotée. Cette loi renforce les actions de formation et de reclassement, mais ne change rien à la réalité de la violence sociale. Plus le patronat « sauvegarde », plus il détruit d'emplois.

2005. Sous la présidence de Chirac. Jean-Louis Borloo, ministre du Travail, créé l'obligation de négocier des accords de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC). Il s'agit de mettre en place une gestion anticipative et préventive des « ressources humaines » visant à un ajustement des besoins et de ces ressources (les salariés). Quand il y a trop de « ressources », on peut les encourager à partir pour créer leur entreprise ou à aller voir ailleurs dans des « mobilités externes ». La GPEC était censée éviter les plans sociaux… dans les rêves (ou les vapeurs) du ministre de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale.

2008. Sous Sarkozy. Le gouvernement Fillon « modernise » à son tour. La « loi portant modernisation du marché du travail » créée la « rupture conventionnelle individuelle », une convention de séparation à l'amiable, d'un commun accord entre le salarié et son employeur. Comme si les deux parties étaient à égalité de rapport de force.

2016. Sous Hollande. La loi travail de la ministre du Travail Myriam El Khomri, en plus d'entamer la casse du code du travail, assouplit les motifs permettant de mettre en œuvre des licenciements économiques.

2017. À peine élu à la présidence de la République, Emmanuel Macron crée par ordonnance :

- La rupture conventionnelle collective (une extension de la rupture individuelle de Fillon, où tous les licenciés sont supposés être « volontaires » au départ) ;
- Le plafonnement des indemnités en cas de licenciements illicites, afin de décourager les salariés de contester leur licenciement en justice ;
- L'accord de performance collective (APC) qui permet de diminuer la rémunération ou d'augmenter la durée du travail. En cas de refus du salarié, celui-ci est licencié, et le motif est *ipso facto* justifié. ■

TUI : Ce n'est pas un nom d'oiseau !

15 JANVIER 2021 – DIMA RÜGER

Une manifestation contre les suppressions de postes et la casse de l'emploi était appelée à Paris pour le 23 janvier, tentative de regrouper dans la rue des travailleurs menacés de perdre leur emploi à l'initiative d'un collectif de militants syndicaux lancé par des travailleurs de TUI, salariés d'une multinationale du tourisme qui a prévu de supprimer 600 postes en France. Quasiment inconnue au bataillon en France (sauf si on parle de Nouvelles frontières qui en est composante), cette entreprise allemande est pourtant le numéro un mondial de l'industrie du tourisme.

Au niveau mondial, le groupe TUI (Travel Union International), emploie plus de 70 000 personnes. Son chiffre d'affaires pour l'année 2018/19 s'élève à 18,9 milliards d'euros[1].[2] Suite à l'effondrement du tourisme lié à la pandémie de Covid-19, le groupe a annoncé la suppression de 8 000 postes au niveau mondial, et notamment la suppression de la moitié de sa flotte aérienne, TUIfly. Ceci dit, malgré la crise, le groupe sort de l'année 2020 avec un chiffre d'affaires de 7,9 milliards…

UNE FORTUNE QUI NE VIENT PAS DE NULLE PART

Au départ fondé en 1923 en tant que trust étatique « prussien » de l'industrie du charbon et de l'acier (la Preussag), le groupe a grossi sa fortune, comme tant d'autres en Allemagne, sous les auspices du régime fasciste. Devenue entreprise d'État du régime national-socialiste, elle a profité d'abord de l'explosion du secteur du BTP, puis de l'industrie de guerre, notamment par son expansion dans l'industrie du pétrole. Sa filiale pétrolière (la Deurag-Nerag) produisant huiles de moteur et pétrole pour les tanks de la Wehrmacht, a largement profité du travail forcé des prisonniers de guerre et des détenus des camps, et a même bénéficié à partir de juin 1944 d'un camp de concentration dédié, à Hanovre-Misburg. Il rassemblait 1 000 détenus et 1 000 travailleurs forcés étrangers, à la pleine disposition de l'entreprise.

En tant que firme d'État, Preussag n'a pas eu besoin des montages bidons de « dénazification » auxquels ont été soumis certains grands patrons allemands : passée d'abord sous administration britannique, puis redevenue propriété de la nouvelle République fédérale allemande (RFA), la Preussaga entamé en 1959 un processus de privatisation.

TOUT PEUT MENER AU TOURISME

Les bonnes habitudes des années 1930 et 40, de domination nazie, sont pourtant restées intactes : l'entreprise aurait participé à la construction d'une usine de gaz toxique pour le régime de Kadhafi en Libye, puis produit des composantes de gaz neurotoxiques pour celui de Saddam Hussein en Irak, dans les années 1980[3]. Légèrement freiné par le choc pétrolier des années 1970, le groupe a pris une nouvelle dimension en 1989 avec l'une des plus grandes fusions-acquisitions de l'après guerre : avec l'entreprise d'acier Salzgitter. Dix ans après, la totalité des actions de Salzgitter était revendue mais la Preussag décida alors de se transformer en géant du voyage et du tourisme, en rachetant le groupe de logistique maritime Hapag-Lloyd, l'entreprise du tourisme TUI, puis le groupe Thompson Travel. Contrôlant ainsi 70 % du marché touristique européen, la Preussag devenait en 2002 la TUI Group, numéro un du tourisme mondial, avec une petite touche bourgeoise à l'allemande : un dénommé Michael Frenzel, se faisant donner du « Docteur », longtemps président du groupe sis à Hanovre, était proche amicalement et politiquement d'un « Friedel le Rouge », non pas un communiste mais le PDG social-démocrate d'un grand groupe bancaire de Düsseldorf, la WESTLB (Westdeutsche Landesbank[4]).[5] Depuis, de nouveaux rachats ont intensifié la spécialisation du groupe dans ››



l'industrie du voyage et du tourisme, jusqu'à en devenir le leader mondial. Avec un nombre conséquent d'emplois précaires, à temps partiels et autres.

C'est cette spécialisation qui a rendu le groupe particulièrement vulnérable dans la crise du Covid. Heureusement, l'État allemand a su se montrer tout aussi généreux que son homologue français pour son patronat. Après un premier coup de pouce de 1,8 milliard d'euros, le gouvernement a rempilé avec un deuxième, de 1,2 milliard. En tout ce seraient 4,3 milliards d'argent public mis à disposition. Assez pour provoquer une levée de boucliers… chez des patrons moins choyés. Malgré cette opposition, la Commission européenne a validé cette aide. Le 5 janvier dernier, nouvel épisode du feuilleton, l'État a décidé de devenir actionnaire à 25 % et incité les autres grands actionnaires à augmenter leur capital investi. « Nationaliser les pertes, privatiser les profits », ce petit pas en retour de l'ancien trust étatique chante une chanson dont on risque d'entendre bien souvent le refrain dans cette crise.

RÉACTIONS SYNDICALES PRUDENTES EN ALLEMAGNE

Les syndicats, ver.di pour la branche touristique et Cockpit (syndicat corporatiste des pilotes) pour la branche aérienne, se sont insurgés, du moins en paroles, contre ces « licenciements subventionnés par l'État ». Mais les réactions restent prudentes, surtout que le groupe a bien souligné que la plupart des postes perdus le seraient… à l'étranger. Au contraire, ver.di s'est félicité des aides de l'État *« pour assurer la reprise »*, tant que les emplois en Allemagne seraient relativement épargnés, alors que la presse patronale s'est élevée contre ces aides faramineuses, sous prétexte qu'une grande partie des actionnaires du groupe seraient étrangers[6]… Rien donc, hormis de timides demandes que les promesses de maintien des emplois allemands soient tenues, alors que la colère contre les entreprises qui encaissent les crédits et dons étatiques tout en licenciant (à l'instar de la Lufthansa, qui a reçu neuf milliards et prévoit 29 000 suppressions de postes au niveau mondial) monte dans la population, et a fortiori chez les salariés menacés.

LES « TUI ? », LES « QUI ? »

… ont pu se demander bien les travailleurs qui en France ont entendu parler de « l'appel des TUI ». Les salariés d'un groupe mondial de haute volée donc, qui n'en est pas à son premier sale coup, qu'il s'agisse d'obtenir un appui généreux de l'État allemand, fasciste puis « démocrate », et de ne faire évidemment aucun cadeau aux travailleurs qui ont créé la fortune de ses actionnaires. Les TUI et quelques autres, ici en France, ont appelé à manifester ensemble, ce 23 janvier, contre les licenciements et cherchent à élargir la protestation à tous les travailleurs menacés de licenciement. Il y en a un paquet en France, mais un paquet aussi en Europe et ailleurs. Partout où ces grands groupes qui ignorent les frontières sévissent. C'est à cette échelle-là aussi que les travailleurs pourraient raisonner, et pourquoi pas agir ! ■

//

1. D'après le rapport annuel de 2019, consultable comme celui de 2020, sur https://www.tuigroup.com/en-en/investors/reports-and-presentations. Pour l'année 2020, le nombre de salariés déclarés par l'entreprise a déjà chuté à 48 000.

2. Pour la même année 2018, à titre de comparaison, Renault affichait officiellement un chiffre d'affaires de 57 milliards d'euros.

3. D'après l'article de Michael J. Kelly, *"Never Again"? German Chemical Corporation Complicity in the Kurdish Genocide*, publié en 2013.

4. Qu'on pourrait traduire par Banque de l'État régional d'Allemagne de l'Ouest.

5. Cité dans *Wem gehört die Republik*, Rüdiger Liedtke, Eichborn, 2002.

6. Le groupe n'a pas communiqué de chiffres précis pour l'Allemagne. Environ 400 postes seraient menacés dans le plus grand site, à Hanovre, et un certain nombre chez TuiFly, la branche aérienne (probablement jusqu'à 900, dont beaucoup en Allemagne). Contrairement à la France, la plupart des branches dans d'autres pays n'ont pas communiqué de chiffre précis, même si TUI prévoit par exemple de supprimer environ 800 postes au Royaume-Uni.

SNCF, du nouveau à Paris Saint-Lazare : Camping Paradise

CORRESPONDANTS
15 DÉCEMBRE 2020

La formation pour devenir conducteur de train est réputée difficile. Un an, loin des familles, à bûcher chaque jour afin d'obtenir le précieux sésame : la licence de conduite. L'un des critères d'évaluation à l'examen final est le « savoir-être » des chers élèves. Alors attention à ceux qui feraient des vagues ou se lanceraient dans la revendication de leurs droits. Une manière de museler et de soumettre les futurs conducteurs avant leur intégration dans un milieu réputé combatif.



UNE NOUVELLE CATÉGORIE DE CONDUCTEURS ERRANTS ?

C'est dans ce contexte que la direction de la traction de Saint-Lazare a décidé cette année de supprimer le troisième passage à l'examen (pourtant inscrit dans la réglementation) et d'affecter les nouveaux conducteurs, non pas sur le site où ils ont été formés, mais au bon vouloir des soi-disant besoins de l'entreprise. Formés à Paris, voilà que les chers élèves se voient félicités en étant mutés à la gare de triage d'Achères, à 30 km de là, difficilement accessible en transports, particulièrement pour les services qui débutent à l'aube ou s'achèvent tard le soir. Mais la direction a la solution : même si la majorité des élèves a déménagé comme convenu avec leur famille près de Saint-Lazare, ils n'ont qu'à déménager à nouveau près du triage ! Déjà corvéables à merci, les voilà maintenant conducteurs errants au gré de l'entreprise.

Grande est la surprise pour la direction lorsque quatre de ces jeunes conducteurs décident ensemble, à la fin de leur formation, de faire valoir leurs droits. Leurs revendications sont simples : respect de leur affectation et maintien du troisième passage à l'examen dans de bonnes conditions. Si du côté syndical la timidité est d'abord de mise, la solidarité des collègues pousse, elle, les jeunes conducteurs à l'action. Et puis le climat est déjà très tendu dans le secteur de la conduite et l'étincelle se fait attendre. De quoi faire monter la mayonnaise et montrer que la combativité, notamment des jeunes, n'a pas disparu. La décision est prise. À partir du lundi 30 novembre, les quatre jeunes conducteurs camperont jour et nuit devant les bureaux de la direction jusqu'à obtenir satisfaction.

> *« D'AUTRES COLLÈGUES COMMENCENT EUX AUSSI À ARRIVER AVEC LEURS PROBLÈMES. L'IDÉE QU'ILS REJOIGNENT LES « CAMPEURS » DANS LA LUTTE PASSE PAR TOUS LES ESPRITS. »*

CAMPER SUR DES POSITIONS, LA FORCE D'UNE EXPRESSION !

Arrivée prévue à 5 heures dans les couloirs du quatrième étage, afin d'installer le nouveau campement : matelas gonflables, sacs de couchage, plaids et oreillers. Un intérieur minimaliste qui ne tardera pas à s'enrichir : appareils à raclette, sapin de Noël, guirlandes lumineuses, enceintes musicales, tracts et affiches. Une réunion avec la direction est prévue ce jour-là. Au début, la direction n'y croit pas, du moins le temps d'une journée. Elle envoie alors, pour déloger le campement, un « responsable du patrimoine » de la gare devenue pour moitié un centre commercial : il faudrait « libérer l'accès aux extincteurs ». Nos campeurs s'exécutent en étalant leur attirail sur une dizaine de mètres. Ça commence à chuchoter dans ces couloirs du quatrième étage. Et à sympathiser avec les nouveaux occupants. Cafés, gâteaux et confiseries commencent à s'échanger sous les yeux ébahis des directeurs et des RH (ressources dites humaines). C'est qu'ils sont sympathiques ces jeunes gens, toujours prêts à rendre service aux femmes de ménage, aux déménageurs, au serrurier et à toutes les petites mains qui font en sorte que le bâtiment tienne la route. Ils proposent même leurs services à la direction, non sans ironie : « Votre serrure est cassée, nous surveillons votre porte ! », « Madame la RH, votre rendez-vous est arrivé ! », « Monsieur le directeur est parti de l'autre côté ! » Cela dit, les campeurs ne sont pas toujours du meilleur apparat, à moitié en pyjama, la barbe hirsute et les cheveux en pagaille. Ça commence sérieusement à énerver la direction.

UN CONFINEMENT QUI IRRADIE !

Et puis il y a le défilé des collègues de tous les services (vendeurs, agents d'accueil, agents d'escale, conducteurs) qui soutiennent les campeurs en leur apportant un peu de compagnie, en cédant le casse-croûte qu'ils avaient préparé pour le diner, en apportant le petit-déj (des viennoiseries au kilo) et surtout de la bonne humeur à ce moyen d'action propice à la plaisanterie. Même les salariés de la cantine s'y mettent en donnant rendez-vous aux campeurs à 11 heures afin de récupérer les restes du matin. Mais ce qui agace le plus les chefs, ce sont les discussions animées avec les collègues devant leurs bureaux. De quoi prendre la température de la gare et se sentir fort ensemble face aux manœuvres de l'entreprise. Côté hiérarchie, jour après jour, les portes de la direction claquent de plus en plus fort, les salutations tournent de plus en plus aux invectives. Ça se tend et ça motive d'autant plus les jeunes nommés.

Face à cette situation, les collègues commencent à s'organiser. Les conducteurs en poste dont une des tâches est de former les élèves à la conduite en les prenant avec eux dans leur cabine, décident de faire la grève du monitorat jusqu'à l'obtention des revendications. L'ensemble des formations « conduite » de Saint-Lazare sont stoppées net, ne pouvant plus bénéficier de ces stages pratiques. La grève du monitorat avait déjà permis, il y a deux ans, de faire valoir un certain nombre de revendications. L'affaire se corse. De plus en plus de collègues débarquent entre deux trains, à la pause déjeuner ou même après leur service, assurant ainsi une permanence au quatrième étage. Grâce à l'action des moniteurs, des discussions s'engagent chaque jour avec la direction durant plusieurs heures. Les délégués syndicaux, parfois reçus malheureusement sans les concernés, s'épuisent eux aussi à la tâche. On est loin des débuts timides, maintenant que tout le monde est entré dans la bataille. D'autres collègues commencent eux aussi à arriver avec leurs problèmes. L'idée qu'ils rejoignent les « campeurs » dans la lutte passe par tous les esprits.

TÉNACITÉ ET SOLIDARITÉ L'ONT EMPORTÉ

Au cinquième jour, la direction déclare les hostilités. Après avoir menacé de déloger les campeurs par la force, idée vite écartée en raison du potentiel explosif d'une telle démarche, la direction délivre à chacun son lot de sanctions. À l'exception de l'un d'eux, à qui l'on propose l'affectation espérée, dans le but de diviser. Il refuse, solidaire jusqu'au bout. Un bon campeur en milieu hostile sait bien qu'il doit sa survie à ses compagnons. Après des négociations de plus de six heures entre syndicat, patronat, collègues et campeurs, la direction craque. Pas sur tout, mais assez largement quand même. Dans moins de deux ans, ils seront tous nommés à Saint-Lazare et d'ici là des aménagements sont prévus pour assurer leur journée de service. *« On vous fait gagner dix ans »*, grince des dents la direction. Le quatrième campeur obtient son troisième passage à l'examen ainsi qu'une vingtaine de jours de formation.

Petite victoire certes, mais qui donne de l'espoir aux collègues. La nouvelle de cette réussite se propage le soir même sur les différents réseaux. La participation de chacun a compté et renforce la conscience du groupe. On se prépare pour la prochaine étape. Un collègue lance l'appel aux conducteurs : *« Si quatre campeurs font plier la direction, imaginez ce que l'on peut réussir à 900 ! »* ■

Un sujet pour le prochain bac Blanquer :

« Gouverner, c'est prévoir : commentez. »

13 JANVIER 2021 – LILIANE LAFARGUE

À écouter Blanquer, les contaminations en milieu scolaire resteraient très faibles ! En novembre, ses affirmations avaient largement été contredites par les médias. Il annonçait 3 528 cas positifs entre les 2 et 5 novembre quand Santé publique France, établissement sous tutelle du ministère de la Santé, en comptabilisait 26 235 (chez les 10-19 ans) dans la même période. Blanquer continue de présenter une réalité déformée puisque son administration n'a ni la consigne ni les moyens de faire remonter des chiffres exacts. Et peu importe si des scientifiques alertent sur ce fameux « variant anglais » du virus considéré comme bien plus contagieux, notamment chez les jeunes.

DES ANNONCES NON SUIVIES D'EFFETS

Pour ce qui est de la gestion de la crise sanitaire, Blanquer fanfaronne sur les tests massifs qui seraient réalisés dans l'Éducation : un million de tests pour janvier. Du sérieux dès qu'on parle en millions. Las, le même chiffre avait été annoncé en novembre… et 10 000 tests seulement ont été réalisés. De quoi souligner le manque de personnel disponible (infirmières et médecins scolaires sont en nombre insuffisant de manière chronique) et de moyens mis en œuvre.

Quant à la campagne de vaccination, elle est à l'image de ce qui se passe au niveau national. Blanquer a d'abord annoncé que les enseignants seraient vaccinés fin janvier, puis en mars, ou plutôt en avril. Le 10 janvier sur RTL, c'était repoussé encore au « courant du premier semestre »… autant dire avant les vacances d'été. Rassurons-nous, quand on en sera à vacciner la population active, les enseignants seront « parmi » les premiers concernés. Tout est dans le « parmi ».

ALLÈGEMENT DU PROTOCOLE DANS LES LYCÉES ?

Dans les lycées, passés pour 80 % d'entre eux à un fonctionnement en demi-groupes en alternance, les pressions se font sentir pour accueillir de nouveau les classes de terminale à temps complet, à cause de l'angoisse qui monte face à l'approche des épreuves de spécialités du bac en mars. C'est sûr que les élèves sont stressés, car ils ne se sentent pas préparés correctement. Et leurs profs aussi, car ils le savent ! Mais la solution n'est certainement pas de repasser à des classes entières quand la crise sanitaire est toujours là.

Pourtant, si comme vient de l'annoncer Blanquer, les lycées doivent rester à jauge allégée après le 20 janvier (date où la situation devrait être revue) tout en « favorisant » les terminales, qui va se retrouver lésé ? Les élèves de seconde et de première dont la présence serait réduite ? Une inégalité de traitement de plus ?

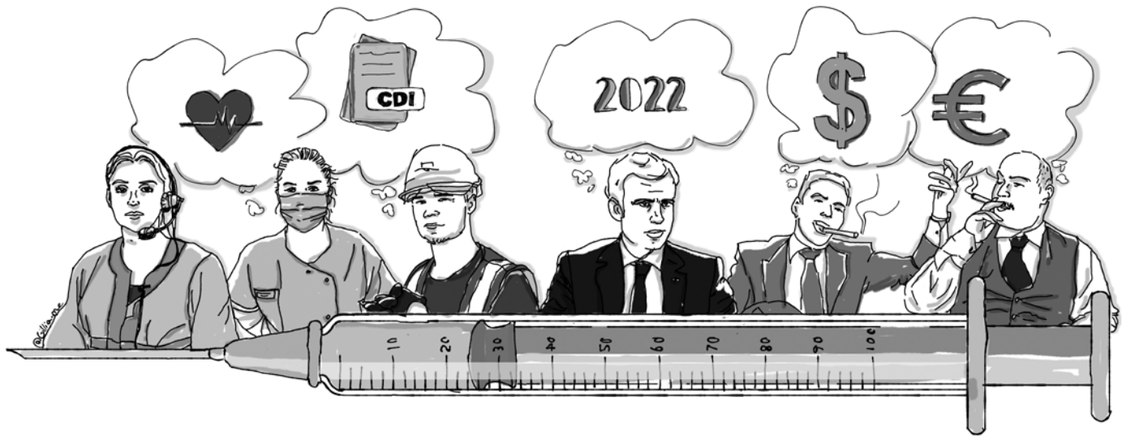
Blanquer veut « son » bac ! Il refuse d'en reporter les épreuves, se donnant le moyen par décret d'en modifier la date 15 jours avant. Il refuse d'annoncer des aménagements clairs des programmes pour ces épreuves qui sont nouvelles, difficiles et exigeantes. Mais il claironne qu'il pense tous les jours aux lycéens !

Les raisons de faire grève le 26 janvier ne manquent donc pas. ■



À propos des vaccins contre le Covid-19

La santé publique entre Big Pharma, les avancées de la science et le discrédit du gouvernement



Nous publions ci-dessous quelques articles inspirés de la réunion-débat par Zoom organisée par ***l'Étincelle du NPA,*** *dimanche 10 janvier. On peut lire les versions complètes des contributions de ce zoom sur le site de* Convergences révolutionnaires

Depuis le 11 mars 2020 et la déclaration par l'OMS de l'état de pandémie de Covid-19 jusqu'à l'approbation par le Royaume-Uni du vaccin développé par la startup BioNtech en partenariat avec le géant pharmaceutique Pfizer le 2 décembre 2020, il s'est écoulé moins de neuf mois. Soit un laps de temps bien inférieur non seulement au temps usuel pour développer et mettre sur le marché un nouveau médicament, mais également inférieur à ce qui avait été annoncé par de nombreux experts au début de l'épidémie. On peut donc légitimement se demander comment on a pu arriver à ce résultat.

La situation actuelle est paradoxale. D'une part, la pandémie a déjà fait plus de 1,8 million de morts dans le monde, dont 64 000 en France, et la possibilité d'un troisième confinement se dessine. Face à cela, le vaccin semble être le seul moyen d'en finir avec l'épidémie, surtout si des variants plus contagieux du virus se diffusent.

En même temps, 40 % seulement des Français étaient prêts à se faire vacciner en décembre, contre 59 % en août dernier – à la mi-janvier 2021, leur nombre semble remonter un peu. Le gouvernement fait semblant de déplorer cette situation tout en renvoyant cyniquement les fiascos successifs de sa campagne de vaccination à la responsabilité individuelle de chacun.

En réalité, ce que révèle la situation actuelle, c'est surtout que les conditions de la confiance ne sont pas réunies. On se souvient tous, par exemple, du déficit criant de masques au début de la pandémie et des affirmations des ministres – uniquement destinées à justifier leur carence – sur l'inefficacité de ces masques. Depuis, Macron et son gouvernement se sont efforcés d'envoyer les gens au travail en rendant les mesures de « distanciation sociale » totalement incohérentes. Et l'argent public a essentiellement servi à subventionner les grands groupes capitalistes. À cela, il faut ajouter que les grands groupes pharmaceutiques, dont Pfizer, justement, ont été à l'origine d'un certain nombre de scandales sanitaires, apportant malheureusement au passage un certain discrédit aux idées scientifiques et aux progrès médicaux qu'elles ont permis.

Tout cela pour rappeler que la santé, entre autres, est une question bien trop sérieuse pour la laisser aux seuls capitalistes et à ceux qui gouvernent pour servir leurs intérêts avant tout. En tout cas, la crise actuelle est avant tout symptomatique des carences du système de santé publique en général, notamment de la prévention et de la réduction des risques. Le manque de moyens dramatique à l'hôpital fait qu'il n'y a pas assez de lits en réanimation, pas assez de personnel hospitalier pour les malades et que la moindre absence de personnel est catastrophique.

Face à cette crise sanitaire, la réponse semble se trouver dans une science mieux organisée et libérée de l'étau capitaliste de la recherche de profits. Ce qui signifie à la fois plus de moyens dans la recherche et l'indépendance de cette dernière pour qu'elle puisse mener des projets à long terme. Ainsi qu'une promotion d'une véritable culture scientifique pour tous – condition d'une démocratisation de cette recherche –, avec des résultats accessibles à tous, sans le carcan des différents secrets dont s'entourent les entreprises capitalistes et dont on voit, en passant, en quoi ils sont un frein à la production massive des vaccins découverts et produits dans un tout petit nombre de sites.

Enfin, il faut évidemment des moyens massifs pour l'hôpital public : des lits supplémentaires, mais aussi, et surtout, des soignantes, des soignants, du personnel hospitalier, et bien payé, comme pour les autres secteurs. Ce ne serait que justice d'ailleurs : la pandémie a rappelé à quel point ce sont ces « petites mains », les fameuses premières et deuxièmes lignes face au Covid, qui sont les plus mal payées et sont, en réalité, essentielles au bon fonctionnement de la société.

Autant de choses qui ne sont pour nous que des pas vers une société où la production, dans tous les secteurs, ne serait pas conditionnée aux intérêts de la classe capitaliste, mais aux besoins de la société. Laquelle aurait véritablement les moyens de faire face aux pandémies à venir… et pas seulement ! ■

Le point sur les vaccins et la vaccination

La vaccination contre le Covid-19 apparaît aujourd'hui comme la porte de sortie de la pandémie qui frappe la planète. L'occasion de rappeler que la vaccination a joué un rôle important dans l'histoire de la lutte contre les épidémies.

Entretien avec une biologiste moléculaire qui nous rappelle l'intérêt de la vaccination.

DANS LE CADRE D'UNE ÉPIDÉMIE COMME CELLE QUE NOUS CONNAISSONS AUJOURD'HUI, COMMENT LA SOCIÉTÉ HUMAINE PEUT-ELLE RÉPONDRE ?

La première possibilité est de laisser la population s'immuniser : on parle alors d'immunité collective. Celle-ci est atteinte quand un virus ne peut plus se propager dans la population parce qu'il ne rencontre que des personnes protégées par l'infection. Il n'est pas nécessaire que toute la population soit immunisée, il suffit qu'il y en ait suffisamment. Ce phénomène ne confère pas vraiment d'immunité contre le virus, il ne fait que réduire le risque que des personnes vulnérables entrent en contact avec l'agent pathogène. Le problème essentiel de cette approche est que l'épidémie peut faire une hécatombe mortelle avant que l'immunité collective se constitue environ au bout de deux ans. C'est ainsi que la Suède qui avait fait le pari de l'immunité collective compte aujourd'hui trois fois plus de morts que la France pour 100 000 habitants.

Une deuxième façon de réagir est de tenter d'enrayer la progression de l'épidémie en isolant la propagation du virus, comme en Chine où la population a été confinée de façon drastique. C'est radical et, sur le plan purement sanitaire, on doit admettre que cela fonctionne.

Enfin, il reste la possibilité de vacciner la population : c'est-à-dire d'inoculer un agent pathogène atténué ou un morceau de cet agent à un individu pour susciter une réponse immunitaire qui permettra à l'organisme de se défendre efficacement s'il est à nouveau en contact avec cet agent. Une technique déjà employée avec succès dans l'histoire contre d'autres maladies.

POURRAIS-TU NOUS EXPLIQUER BRIÈVEMENT L'HISTOIRE DE LA VACCINATION ?

La préhistoire de la vaccination est attestée par des traces remontant à plus d'un millénaire de pratique d'inocu- ▸▸

lation dans les tribus africaines, indiennes ou du Caucase. Au Moyen Âge, la variole était très répandue et tuait entre un tiers et un quart de la population. En Chine, on fabriquait des pastilles à partir des croûtes de pustules de variole que l'on introduisait dans le nez de l'enfant. Un enfant sur dix en mourait, mais cela constituait un risque acceptable aux yeux des parents comparé à la mortalité due à la variole.

Au XVIIe siècle, dans l'empire Ottoman, on parlait de variolisation, une technique qui consistait à introduire dans une veine le pus d'une pustule. L'épouse de l'ambassadeur britannique a importé la technique en Angleterre et a vacciné ses propres enfants. La technique s'est répandue en Angleterre et dans toute l'Europe.

L'invention du principe de la vaccination moderne a lieu à la fin du XVIIIe siècle, en Angleterre. En 1796, un médecin anglais, Jenner, a inoculé à un jeune garçon le pus prélevé sur une pustule d'une fermière infectée par une variole bénigne des vaches puis, un mois et demi plus tard, lui a inoculé la vraie variole, qui ne se déclenchera pas. C'est du nom latin de cette variole de la vache, *Variolae vaccinae*, que l'on a tiré le mot « vaccin ».

Au XIXe siècle, grâce à Pasteur et à son observation des micro-organismes, un nouveau postulat a été posé : chaque maladie a son microbe. Pasteur a commencé à travailler sur les maladies propres aux animaux puis, en 1885, a inoculé à un enfant qui allait mourir de la rage un vaccin alors expérimental et l'a ainsi sauvé.

Au XXe siècle, les vaccins se sont succédé : contre le choléra, la tuberculose, la coqueluche, la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite. La vaccination de masse a été initiée sur tous les continents. En 1950, l'URSS parvint à éliminer la variole. Le risque n'est jamais nul et des accidents tragiques sont survenus, dus à la contamination des vaccins ou à une mauvaise inactivation. En 1955, par exemple, 205 cas de poliomyélite ont été provoqués par une vaccination aux États-Unis.
Au cours de la seconde moitié du XXe siècle, la production des vaccins s'est industrialisée. Jusque dans les années 1980, elle dépendait de laboratoires publics puis elle s'est concentrée en France essentiellement autour de quatre industriels privés, dont Sanofi, l'héritier de Pasteur Vaccins.

QUEL EST LE BILAN QUE L'ON POURRAIT TIRER DE LA VACCINATION ?

La variole a été officiellement éradiquée à l'échelle planétaire à la fin des années 1970. Pour illustrer l'importance de cette annonce, il faut rappeler que, vers 1750, la moitié des enfants de moins de 10 ans mourait à cause de la variole et l'espérance de vie ne dépassait pas 25 ans.

La poliomyélite est quasiment éradiquée : il y a encore 30 ans, ce virus paralysait plus de 1 000 enfants par jour à travers le monde.

Chaque année entre 2 et 3 millions de décès sont évités grâce à la vaccination et 1,5 million de décès supplémentaires pourraient l'être avec une optimisation de la vaccination.

Mais, depuis l'apparition de la vaccination, des détracteurs apparaissent, provoquant parfois de véritables émeutes. Plus qu'un réel refus de la modernité scientifique, la résistance populaire devant la campagne de vaccination est une résistance à l'administration, à l'État. Même ces derniers temps, des humanitaires se sont fait assassiner en Afghanistan, au Nigeria, au Yémen, car des rumeurs s'étaient répandues, instillant l'idée que la campagne de vaccination avait pour but de stériliser les populations. Bien souvent, malheureusement, ces rumeurs sont entretenues par les pratiques des grands laboratoires pharmaceutiques, comme des essais cliniques illégaux à grande ampleur sur des populations de pays pauvres.

COMMENT SE FAIT LA MISE AU POINT D'UN VACCIN ?

Un candidat vaccin, après une phase de recherche et développement, est testé sur des animaux pour en connaître la toxicité et en extrapoler les doses utilisables pour l'homme, par les essais cliniques. Puis on pourra passer à la fabrication du vaccin sur une grande échelle et vacciner une population.

Fabriquer un vaccin se fait donc en plusieurs étapes :

1. Le microbe contre lequel on souhaite produire un vaccin est sélectionné dans une banque de germes et mis en culture dans des cuves.

2. Les agents pathogènes sont récoltés, concentrés et purifiés.

3. On décide sous quelle forme le microbe sera utilisé afin de provoquer la réponse immunitaire : vivant, avec une virulence atténuée (rubéole, rougeole et oreillons) ; inactivé thermiquement ou chimiquement (tétanos, coqueluche, polio ou diphtérie) ; sous forme d'un fragment (méningocoque, pneumocoque). Depuis peu, on utilise certains gènes codant pour les antigènes sélectionnés du microbe en les insérant dans des cellules de levure (hépatite B). Dernière découverte : l'ARN messager (ARNm) d'un gène codant pour un antigène sélectionné est injecté.

4. Stabilisateurs, agents de conservation et adjuvants peuvent être ajoutés au principe actif.

5. Le vaccin est réparti en doses standardisées.

6. Les lots de vaccins sont contrôlés par l'Agence nationale de sécurité du médicament.

7. Les vaccins sont ensuite distribués.

SOUVENT QUAND ON PENSE VACCINS ON PENSE EFFETS SECONDAIRES ET ADJUVANTS : QU'EN EST-IL ?

Les premiers vaccins ne contenaient pas d'adjuvants, ils étaient faits à partir de virus ou bactéries entiers, atténués. Les macrophages stimulaient le système immunitaire avec une multitude d'antigènes, c'est-à-dire de petites parties du corps étranger. On avait alors une réponse immunitaire forte. Mais on a commencé à utiliser des agents morts, voire des fragments de ceux-ci, et l'organisme ne réagissait pas forcément. On a donc ajouté un adjuvant pour créer localement une réaction inflammatoire similaire à ce qui se passerait en cas d'attaque microbienne. L'adjuvant permet de réduire la quantité d'antigènes, il limite le nombre de rappels nécessaires et renforce la réponse des personnes au système immunitaire plus faible, comme les personnes âgées.

Au début on utilisait du tapioca, des miettes de pain, ajoutées au vaccin pour provoquer un abcès local et permettre la réaction inflammatoire. Actuellement le plus utilisé est l'aluminium, qui est suspecté de provoquer de nombreux effets secondaires.

Les derniers vaccins dits à ARNm, comme celui du Covid-19, n'ont pas besoin d'adjuvants. L'ARN messager crée lui-même l'inflammation qui permettra la mobilisation du système immunitaire. ■

L'innovation des vaccins à ARN messager

L'ARN MESSAGER (ARNm) : UNE MOLÉCULE AU CŒUR DU FONCTIONNEMENT DU VIRUS SARS-COV2

Le virus SARS-Cov2 appartient à la famille des coronavirus, qui sont des virus à acide ribonucléique, ou ARN. La fameuse protéine S présente à sa surface agit comme un crochet qui lui sert à s'arrimer à un récepteur de la cellule humaine à l'intérieur de laquelle il libère son ARN, qui détournera alors la machinerie cellulaire : au lieu de fabriquer les protéines de la cellule, ses milliers de ribosomes – les usines de production cellulaire – se mettront alors à produire en masse des millions de nouvelles particules virales. Celles-ci s'échapperont ensuite de la cellule à la recherche d'autres cellules à infecter.

Dans le cadre du vaccin à ARN, un fragment d'ARN messager codant pour la protéine S est injecté dans les cellules qui vont donc les traduire en protéine S. Les protéines S produites s'échappent ensuite de la cellule et rencontrent les cellules immunitaires qui patrouillent dans notre organisme. De ce contact naîtront, au bout de quelques jours à peine, les anticorps circulants qui permettront de bloquer à l'avenir le vrai microbe. C'est l'immunité dite humorale.

Mais ce n'est pas tout. Quelques protéines S restent dans la cellule, et un échantillon d'entre elles sera présenté à la surface de la cellule, comme une « mémoire moléculaire » de l'infection. Ce mécanisme permet aux cellules immunitaires appelées lymphocytes T, ou cellules tueuses, de s'attaquer aux antigènes multiples de la protéine S dès qu'ils se présenteront à nouveau dans l'organisme. C'est ce qu'on appelle l'immunité cellulaire.

En activant ces deux formes d'immunité, l'immunité humorale et cellulaire, ces vaccins pourraient se révéler plus efficaces et plus durables que les autres types de vaccins.

C'est la première fois qu'on utilise la technologie à ARNm pour un vaccin destiné à être utilisé massivement, mais cela fait des années que des chercheurs, notamment issus du monde de la recherche universitaire, ont travaillé sur le développement de telles méthodes de vaccination[1]. En l'absence de maladie menaçant l'économie des puissances capitalistes, ni les gouvernements, ni les grands laboratoires pharmaceutiques ne voyaient l'intérêt d'investir là-dedans, malgré les nombreuses alertes des épidémiologistes depuis l'émergence des virus SARS en 2003[2].

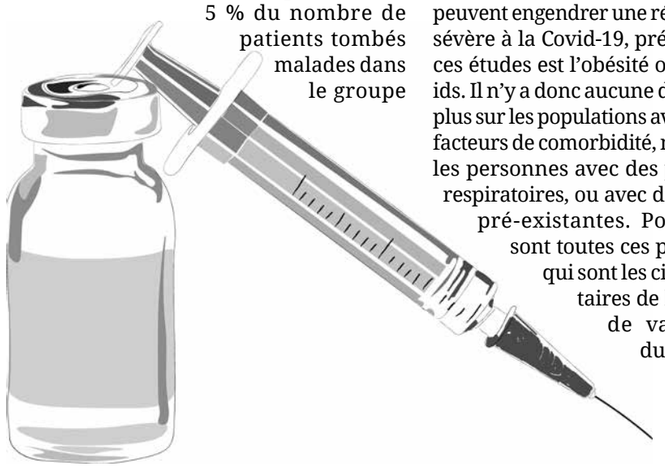
LES ESSAIS CLINIQUES DES VACCINS À ARNm

Les essais cliniques sont une méthode scientifique mise au point afin de déterminer l'efficacité réelle d'une molécule sur un organisme. Ils visent à éliminer au maximum les biais dus à l'effet placebo, et à identifier les effets secondaires dus à cette molécule.

Les essais cliniques actuellement utilisés sont constitués de trois phases[3] et réalisés par une méthode que l'on appelle « randomisée en double-aveugle ». L'étude clinique est menée sur deux groupes dont les membres ont été répartis aléatoirement (« randomisée »), dont l'un reçoit la molécule dont on cherche à tester l'efficacité et l'autre un placebo. Ni les personnes qui administrent le traitement, ni celles qui le reçoivent ne savent si elles ont la molécule ou le placebo (« double-aveugle »).

LES RÉSULTATS EN APPARENCE ENCOURAGEANTS DES VACCINS À ARNm

Moderna et BioNTech ont tous les deux annoncé que leurs vaccins présentaient une efficacité d'environ 95 %, ce qui correspond au fait que le nombre de patients tombés malades dans le groupe traité représentait 5 % du nombre de patients tombés malades dans le groupe placebo. Par ailleurs, non seulement le nombre de patients infectés était notablement plus faible, mais, de plus, le nombre de formes graves parmi les 5 % de malades infectés a été diminué dans le groupe traité.



Les effets secondaires notés sur le groupe traité ont été fièvre, fatigue, douleur locale, maux de tête, etc., soit le même type que ceux du groupe placebo. Ils étaient en revanche un peu plus nombreux dans le groupe traité, mais moins nombreux que dans le cas du vaccin contre la grippe.

DES ZONES D'OMBRE ENCORE PRÉSENTES

On observe d'une part assez peu d'apparitions de formes graves de la maladie dans les deux groupes, il est donc difficile de conclure sur une diminution significative des formes sévères de la maladie au sein du groupe traité.

D'autre part, les populations les plus à risque de contracter une forme grave de la maladie ne sont pas fortement représentées dans les deux groupes, par exemple les patients de plus de 75 ans, alors qu'ils représentent l'immense majorité des décès dus à la Covid-19. Enfin, le seul facteur de comorbidité, c'est-à-dire les maladies associées qui peuvent engendrer une réaction plus sévère à la Covid-19, présenté dans ces études est l'obésité ou le surpoids. Il n'y a donc aucune donnée non plus sur les populations avec d'autres facteurs de comorbidité, notamment les personnes avec des problèmes respiratoires, ou avec des allergies pré-existantes. Pourtant, ce sont toutes ces populations qui sont les cibles prioritaires de la stratégie de vaccination du gouvernement.

Les effets secondaires présentés sont les effets « classiques » des vaccins injectés, généralement bénins et de courte durée – il n'y a bien entendu aucun recul sur les effets secondaires à long terme. Précisons néanmoins que les craintes liées à une modification du génome par l'ARN du vaccin sont infondées, car l'ARN est une molécule instable qui est détruite avant de pouvoir interagir avec notre ADN. En revanche, on n'est pas à l'abri d'éventuels effets secondaires « à retardement » d'une autre nature, par définition impossibles à prévoir.

Il reste qu'on ne sait pas quelle est la durée de l'immunité conférée par ce vaccin et donc s'il faudra se faire vacciner régulièrement, comme pour la grippe. Ensuite, on ne sait pas si les personnes vaccinées par ce nouveau traitement seront toujours contagieuses pour les autres et donc s'il faudrait toujours appliquer les gestes barrières et la distanciation physique.

Enfin, l'arrivée des variants apparus en Angleterre et en Afrique du Sud est une source d'inquiétude sur l'efficacité des vaccins devant ces nouvelles formes du virus.

UN DÉVELOPPEMENT EXCEPTIONNELLEMENT RAPIDE

Ce vaccin a pu être développé en moins d'un an : un temps de développement sans commune mesure avec les décennies nécessaires à celui d'autres vaccins, qui s'explique à la fois par le progrès technique majeur qu'est la technologie des vaccins à ARNm et par l'accélération des démarches par les différentes autorités de santé.

Par ailleurs, rappelons que la phase de recherche et développement de ces nouveaux vaccins avait déjà été anticipée par la recherche publique, universitaire. Il ne « restait plus » qu'à passer à une dimension de production industrielle. Par comparaison, le vaccin en cours de développement par Sanofi, qui repose sur une stratégie thérapeutique « classique » et non sur la méthode ARNm, est annoncé pour fin 2021, une date bien plus cohérente avec les délais évoqués initialement.

De plus, ces vaccins sont passés « en priorité » devant tous les autres traitements en attente de validation par les différentes agences de surveillance pharmaceutique. De longs mois ont également pu être économisés à ce niveau-là.

En tout état de cause, si cette nouvelle forme de vaccination parvient à éradiquer le Covid-19 – et, au vu des résultats scientifiques, il y a de réelles raisons objectives à le croire –, la pandémie serait terminée seulement un an après sa propagation à l'ensemble de la planète. Force serait alors de constater que, quand les capitalistes décident de mettre en ordre de marche leur société pour un but commun, les moyens humains déployés sont capables d'accomplir des choses difficilement imaginables. De quoi laisser songeur sur les capacités d'une société qui serait débarrassée des parasites qui la dirigent et du carcan de la recherche déraisonnée de profit. ■

////////////////////////

1. Katalin Kariko, par exemple, travaille sur l'utilisation thérapeutique de l'ARN à l'Université de Pennsylvanie depuis 1995. Voir à ce sujet « Covid-19 : la saga du vaccin à ARN messager désormais dans le sprint final », lemonde.fr, 30/11/2020.

2. En 2009, il y a bien eu une campagne de vaccination massive contre la grippe H1N1, mais l'échec de celle-ci, faute d'épidémie effective, et les retombées politiques qui s'en sont suivi ont d'autant plus refroidi les gouvernements de miser sur ce genre de stratégies, par souci électoraliste.

3. La phase I a lieu sur un petit nombre de volontaires afin de voir s'il y a vraiment une action de la molécule. La phase II a lieu sur quelques centaines de volontaires afin de déterminer la dose utile du traitement nécessaire. La phase III a lieu sur plusieurs milliers de volontaires afin de valider l'efficacité du traitement et d'identifier les potentiels effets secondaires.

Trusts pharmaceutiques et santé… des profits !

L'impératif du profit pose de nombreux problèmes dans le développement des traitements, et les multiples conflits d'intérêts qui existent entre le monde médical et les trusts pharmaceutiques ont provoqué des désastres.

Dans le cas de Pfizer, l'entreprise s'est opposée à la menée d'études indépendantes qui viseraient à évaluer l'impact sur les populations à risque et sur la transmission avant l'autorisation de mise sur le marché, craignant que cela induise des retards et donc des pertes1. Ce n'est pas faute de volontaires, puisque l'Inserm se tient prêt depuis octobre pour mener de telles études.

Les multinationales tiennent à contrôler au mieux leur communication : les diverses annonces ont un impact très important sur les envolées boursières. Cela pousse ces groupes à publier de simples communiqués de presse, sans attendre les publications scientifiques, ce qui exerce aussi une forte pression sur les négociateurs.

Cependant, le déploiement d'un vaccin reste très encadré, notamment en ce qui concerne les effets secondaires, puisque les données sont contrôlées par des équipes indépendantes et publiées dans des revues à comité de lecture. On peut donc être raisonnablement confiants quant à l'efficacité du vaccin pour réduire les formes graves de la maladie et sur l'absence d'effets secondaires sévères à court et moyen terme.

L'INÉGALITÉ ORGANISÉE DE L'ACCÈS AU VACCIN

Au mépris de la plus élémentaire équité et même de l'efficacité sanitaire, les puissances impérialistes se sont réservé la part du lion dans l'accès aux premières doses du vaccin. À eux seuls, les États représentant 13 % de la population mondiale ont mis la main sur 51 % des doses des principaux vaccins en cours d'expérimentation, estimait en septembre l'ONG Oxfam. Au point que, pour Pfizer et Moderna, les précommandes des pays riches portent sur environ 80 % de leur production pour l'année 2021. À quoi il faut ajouter des difficultés logistiques impossibles à résoudre pour les pays les plus pauvres : les congélateurs pour maintenir le vaccin de Pfizer à moins 70 °C sont vendus à 10 000 euros pièce.

Dans ce contexte, le vaccin d'AstraZeneca se distingue, puisqu'il est vendu à 2,5 euros la dose et est stockable dans des conditions de conservation usuelle (réfrigérateur ou congélateur domestique). En effet, les chercheurs de l'Université d'Oxford ont conditionné leur collaboration avec l'entreprise au fait que le vaccin soit rendu disponible de ▸▸

manière universelle, à la suite de quoi le groupe s'est engagé à ne pas faire de profits sur l'opération.

La question des brevets et les différents « secrets » qui entourent la production et la commercialisation dans une entreprise capitaliste sont autant de freins à la production des vaccins, et donc à leur déploiement.

LE NÉCESSAIRE CONTRÔLE DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Non seulement, ces pratiques retardent l'accès aux traitements pour ceux qui en ont le plus besoin, mais elles sont de plus à l'origine de scandales sanitaires d'ampleur – l'affaire du Médiator des laboratoires Servier est toujours d'actualité, le procès auquel elle a donné lieu n'est d'ailleurs pas terminé. Ces scandales nourrissent en retour une défiance légitime de la part de la population. Notons, tout de même, que ces scandales ne concernent pas, pour la plupart, des vaccins.

Tout cela pose la question de qui contrôle l'industrie pharmaceutique et sa production qu'il serait indispensable de faire échapper à la mainmise de trusts capitalistes – ce qui serait d'ailleurs vrai de toute la production.

Pour l'imposer, il faut alors un rapport de force, que seuls les travailleurs peuvent construire. C'est la question du contrôle de la population sur la production qui se pose, mettant à contribution et associant tout autant les chercheurs, les ingénieurs, les techniciens que les ouvriers sur les chaînes de production. Un contrôle démocratique non seulement à l'échelle de l'entreprise, mais aussi aux différentes échelles du territoire, en informant et en faisant appel aux associations de patients comme aux médecins. ■

1. Voir l'article de Mediapart : « Covid-19: la recherche publique sur le vaccin retardée par les laboratoires », 8/12/2020.

Une révolte de la paysannerie indienne

16 JANVIER 2021
HERMAN KRUZE ET PIERRE HÉLELOU

LES DÉBUTS DE LA RÉVOLTE

Le 25 septembre dernier, un mouvement d'une rare ampleur a débuté dans les régions rurales du nord. Au Pendjab, en Haryana, au Rajasthan, les États du grenier à blé et à riz du pays, des centaines de milliers, puis sans doute plusieurs millions de ruraux ont bloqué les routes et les chemins de fer, manifesté sous le slogan de « Arrêtez de tuer les paysans », avant de mettre à sac les boutiques de téléphonie, les stations service et des magasins appartenant à des grands groupes industriels indiens.

Les agriculteurs sont alors partis assiéger Delhi, la capitale fédérale voisine. Malgré les efforts du gouvernement de l'État de l'Haryana pour barrer la route à ce mouvement du « Delhi Chalo » (vers Delhi !), 300 000 manifestants se sont retrouvés aux portes de la ville, barricadée par la police avec des panneaux métalliques et des blocs de béton. Les dirigeants indiens se souviennent encore de la dernière grande jacquerie paysanne en 1988 qui avait vu un nombre comparable d'agriculteurs en colère mettre à sac leur *Boat Club*[1]. En attendant, ils laissent les manifestants camper dans le froid, en espérant qu'ils finiront par se décourager ou accepteront de revenir négocier. De leur côté, les paysans assurent être déterminés à rester jusqu'à ce que le Parlement revienne sur les trois *Farm Bills* votées au mois de juin et à l'origine de la révolte.

En Inde, les ruraux forment toujours les deux tiers de la population, soit environ 900 millions de personnes, même si la part du secteur agricole décline depuis plusieurs années dans le PIB. L'agriculture emploie toujours plus de 40 % des actifs. Il s'agit donc d'une question centrale dans la société indienne.

LES FARM BILLS

Les *Farm Bills*, ces trois « *lois agricoles* », visent à supprimer tout encadrement des prix agricoles, aussi bien en amont du côté des vendeurs, qu'en aval du côté des acheteurs. Le gouvernement Modi veut démanteler les quelque 7 000 *mandis,* des marchés publics, où les agriculteurs ont la garantie de pouvoir écouler leurs produits selon des prix et pour des volumes fixés à l'avance[2].

Chaque *mandi* est dirigé par une instance mixte, comptant des représentants du gouvernement, des représentants élus et des délégués paysans. La structure est bureaucratique, et notoirement corrompue, assurant ainsi des revenus importants aux grands propriétaires fonciers, mais elle reste indispensable à une part de la paysannerie moyenne ou petite. Pour autant, ces marchés publics n'étant pas présents sur tout le territoire indien, ils ne concernent qu'une fraction assez minoritaire de la paysannerie indienne, notamment dans le nord et le nord-ouest.

Les stocks constitués dans ces marchés publics sont indispensables à un second dispositif, le système de distribution publique[3], qui touche une population encore plus nombreuse. La « loi sur les produits essentiels », remise en cause par les *Farm Bills*, permettait jusqu'à présent d'assurer la vente à bas prix de certains produits (notamment blé, riz, sucre, carburant et désormais masques et désinfectant) et obligeait les commerçants à écouler leurs stocks en cas de pénurie.

Ces réformes provoquent une large inquiétude, aussi bien dans les campagnes qu'en ville, car elles sont un premier pas vers le démantèlement intégral du système de distribution publique, dont 40 millions de familles dépendent pour vivre.

Garantir un prix équitable des produits agricoles à certains agriculteurs, tout en assurant à des familles démunies des distributions régulières, signifiait que l'agriculture indienne était jusqu'à présent largement subventionnée par l'État. C'est à cela que s'opposent le gouvernement de Modi et ses partisans qui critiquent l'inefficacité du système pour mieux le détruire, à travers ces trois lois sur l'agriculture.

À QUI PROFITE LE CRIME ?

L'arrivée au pouvoir en 2014 de Narendra Modi, le dirigeant du BJP et ancien Premier ministre du Gujarat, a bien marqué une rupture dans la vie politique indienne. Beaucoup de journaux retiennent surtout du programme de Modi ses diatribes enflammées contre l'ennemi – pakistanais ou chinois – et la « cinquième colonne » musulmane. Pourtant, la partie centrale de son programme est la « modernisation » de l'économie indienne.

Au début des années 2000, Modi avait déjà montré dans son État du Gujarat ce qu'était cette modernisation : suppression des protections pour les travailleurs et l'environnement, subventions massives aux grands groupes (ces derniers arrosant en retour le BJP), et suppression des programmes sociaux, notamment ceux qui profitaient aux zones rurales.

Devenu Premier ministre en 2014 et réélu en 2019, Modi applique la même politique au pays tout entier. Les manifestants ne s'y trompent d'ailleurs pas, en saccageant avec constance les propriétés de deux milliardaires très proches du pouvoir, Mukesh Ambani et Gautam Adani, deux des hommes les plus riches du pays.

Ce sont en effet des *think tanks* financés par ces deux-là qui ont fourni aux parlementaires les textes des lois, ainsi que leurs argumentaires quasiment ficelés à l'avance. Les *Farm Bills* de 2020 correspondent donc à des exigences directes de magnats indiens qui veulent faire disparaître les circuits de distribution des produits agricoles publics et subventionnés à perte par l'État, pour mettre en place les leurs. Le groupe Reliance Industries de Mukesh Ambani, est d'ores et déjà l'un des mieux positionné. En juillet dernier, il a ainsi lancé, en partenariat avec Facebook, une plate-forme numérique, JioKrishi, qui doit permettre d'uberiser la distribution en contournant de nombreux intermédiaires.

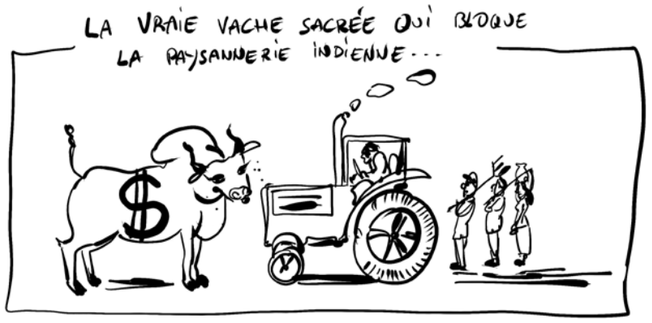
Une telle réforme est donc aussi une remise en cause des positions de la bourgeoisie rurale indienne. Dès lors, la coalition gouvernementale du BJP est elle-même menacée de dislocation, à l'image de la démission de Harsimrat Kaur Badal, ministre de la Transition alimentaire.

LE MONDE PAYSAN

La révolte contre les *Farm Bills* n'est pas aussi uniforme que les informations indiennes le montrent : elle est systématiquement présentée comme un mouvement de la paysannerie du nord. Seuls les dirigeants des unions paysannes du Pendjab ou de l'Haryana qui sont interviewés, et les « Arhtiyas » – les gros négociants et courtiers en grains Sikhs du Pendjab, qui contrôlent une bonne partie du commerce du blé et du riz dans les mandis – sont pointés du doigt par Narendra Modi comme leurs adversaires.

Le BJP de Modi prétend s'opposer aux « privilèges » des paysans du nord, qui n'auraient rien de commun avec les intérêts de l'ensemble de la paysannerie. Mais si l'agriculture indienne reste profondément inégalitaire, on comprend mal en quoi les *mandis* et la distribution de denrées alimentaires en seraient les premiers responsables. Par ailleurs, la coalition des paysans indiens comprend plus de 500 organisations, issues de nombreux États[4], même si le mouvement reste le plus fort dans les États du nord.

Les dirigeants paysans insistent au contraire sur la défense des intérêts de l'ensemble de la paysannerie et de la population. Ce qui est nouveau, car en Inde la plupart des mouvements de contestations sont marques par les aspirations régionalistes, les préjugés xénophobes ou de castes (contre les *dalits*[5] par exemple), qui ont toujours servi dans les mouvements précédents à délimiter les interlocuteurs du gouvernement, qui bénéficieraient de mesures protectrices.



La paysannerie est loin d'être homogène. Les différences régionales, de castes, de religion, les rapports de force qui en découlent, la morcellent en de nombreuses strates sociales aux intérêts souvent divergents.

Les membres d'une même caste peuvent se retrouver dans des situations différentes en fonction des districts et des régions, mais on trouve une sur-représentation des dalits parmi les paysans sans terre et les métayers. Les fortes densités de population rurale correspondent aussi à une division des situations entre les grands propriétaires fonciers, les petits propriétaires et les métayers (qui louent les terres des propriétaires fonciers pour les cultiver), tous ou presque employant, dans des proportions différentes, des ouvriers agricoles sans terre, la catégorie la plus nombreuse. Les 9/10e des paysans indiens possèdent moins de deux acres de terre (0,8 hectare), voire aucune terre du tout. Dans la petite paysannerie, le nombre de suicides pour cause de surendettement est très élevé : près de 350 000 au cours des 25 dernières années, 10 000 en 2019.

En conséquence, l'exode rural est constant et la part des emplois agricoles est passée de 50 % à 40 % de la population active indienne entre 2005 et aujourd'hui. Mais ce mouvement reste inachevé, car l'industrie indienne est incapable d'absorber un trop-plein de main-d'œuvre.

Le confinement décrété brutalement en 2020 a mis en lumière la situation dramatique de cette population, privée de revenus, dont beaucoup ont dû se résigner à repartir, à pied, dans leurs villages d'origine pour éviter de mourir de faim.

UN MOUVEMENT QUI DURE

Deux actions massives de blocages et de grèves, ou « *Bharat Bandh* », ont montré l'ampleur du mouvement les 26 novembre et 8 décembre. Certains les ont considérés comme les « grèves générales les plus importantes de l'histoire de l'humanité », même si les chiffres avancés de 200 à 250 millions de personnes restent des estimations difficiles à vérifier. Les Bharat Bandh sont ce qui se rapproche le plus de journées de grèves pan-indiennes, et elles n'ont pas d'équivalent dans le monde par le nombre de travailleurs qu'elles mobilisent. Or, ce sont bien les organisations paysannes qui ont appelé à la seconde action du 8 décembre, avant de recevoir le soutien de nombreux travailleurs des villes et de la plupart de leurs organisations.

La grève du 26 novembre, appelée par presque toutes les centrales syndicales ainsi que par les partis de gauche, était surtout dans l'esprit de leurs dirigeants une « journée d'action », destinée à faire une démonstration de force, mais en aucun cas à construire un mouvement dans la durée, et il n'existe pas pour l'instant de mouvement à la base qui puisse tenter de le faire, en dehors de la paysannerie. La mobilisation du 8 décembre visait à la fois à appuyer et à profiter de la mobilisation paysanne.

Pour autant, les raisons d'entrer dans une lutte contre le gouvernement ne manquent pas non plus pour les travailleurs urbains. D'ailleurs, une autre journée de grève, contre le chômage et la précarité, avait été un large succès le 8 janvier 2020, avant que le confinement ne vienne paralyser le mouvement et ne durcisse encore plus drastiquement les conditions de vie des travailleurs. Le gouvernement d'extrême droite de Narendra Modi avait profité de la situation pour passer plusieurs réformes contre les travailleurs, imité par de nombreux États, bon nombre d'entre eux allant jusqu'à suspendre le code du travail pour trois ans, rétablissant la semaine de travail de 72 heures[6]. Mais le mouvement ouvrier indien n'avait pas répondu par un mouvement d'ensemble : des mobilisations importantes ont pu avoir lieu, comme celles des mineurs en juillet contre l'ouverture de plus en plus importante aux capitaux privés dans un secteur largement public et pour des hausses de salaire, qui a réuni plus de 500 000 grévistes sur trois jours. Les images de l'usine Wistron, un sous-traitant d'Apple près de Bangalore, saccagée lors d'une protestation des ouvriers contre les heures non payées et les retards de salaires, ont fait le tour du monde. Mais ces luttes restent isolées, et la perspective de grandes journées nationales ne suffit pas à changer cet état de fait, en l'absence d'un mouvement qui s'inscrive dans la durée.

Le mouvement de protestation des paysans, en mobilisant des centaines de millions de travailleurs, urbains comme ruraux, et en les faisant descendre dans la rue, en assiégeant la capitale avec l'assentiment d'une large partie de la population, pourrait contribuer à nourrir un départ de feu. Des paysans, et une fraction de la bourgeoisie agraire pendjabie, se sont ainsi trouvés à la tête d'un mouvement de contestation prenant de facto un caractère national et politique. Et si la population paysanne est loin de former un tout homogène, si les projecteurs sont actuellement braqués sur les riches fermiers du nord, sur les négociants et les politiciens avec lesquels ils sont liés, il ne faudrait pas oublier que l'écrasante masse des ruraux est composée de paysans sans terre ou de micro-propriétaires, largement exclus des mesures protectrices des *mandis*. S'ils se mobilisent également, comme les journaux indiens le remarquaient en notant que le mouvement s'étendait progressivement aux États du sud, c'est donc sur d'autres revendications. Une bonne partie d'entre eux se sentent menacés, à juste titre, par la suppression des produits alimentaires subventionnés. Et les aspirations à la réforme agraire et au partage des terres sont toujours bien présentes : ainsi, le Comité Zameen Prapti Sangharsh (ZPSC) au Pendjab exige des terres pour l'agriculture coopérative des familles *dalits* sans terre, mais soutient aussi le mouvement actuel à Delhi.

LES PAYSANS PEUVENT-ILS L'EMPORTER ?

Le blé a déjà été semé : les centaines de milliers d'agriculteurs qui se sont installés autour de New Delhi sont prêts à tenir plusieurs mois. Modi a cherché à gagner du temps en proposant de les parquer dans un camp à Sant Nirankari… en échange de la proposition du ministre de l'Intérieur Amit Shah, de venir négocier en personne. La ficelle était grosse, et les manifestants ont refusé. Il fait donner de la voix et de la matraque. Dans l'Haryana, les paysans mobilisés ont eu fort à faire face aux policiers et canons à eau envoyés par le premier ministre BJP de l'État. La police a même été jusqu'à réclamer la réquisition des stades de cricket de Delhi pour y enfermer les manifestants. Le Premier ministre de l'État de Delhi s'est solidarisé avec les manifestants, et l'a ainsi empêché. Si l'ensemble du mouvement paysan insiste sur son caractère pacifique, c'est parce que la répression en Inde est le plus souvent féroce. Dernier épisode en date : la Cour suprême indienne demande au gouvernement de suspendre l'application des *Farm bills*… Pour mieux demander aux paysans d'accepter la voie du compromis, avec la mise en place d'un comité de quatre experts chargés de résoudre le conflit. Les organisations paysannes ont tenu bon jusqu'ici, en maintenant leur demande de l'abrogation définitive.

Dans un pays frappé de plein fouet par la récession économique, où le chômage dans les villes atteint des records, la poursuite du mouvement pourrait devenir un point de fixation et l'amorce d'une crise politique pour Modi et le BJP.

L'Inde compte douze centrales syndicales, dont le All India Trade Union Congress (AITUC) fondé en 1920, et plus de 60 000 syndicats locaux qui sont affiliés à l'une ou l'autre de ces centrales. La gauche indienne reste à la fois forte de ses nombreux partisans et particulièrement divisée. Le Bengale occidental a été gouverné jusqu'en 2011 par le Parti communiste d'Inde (marxiste), qui gouverne toujours l'État du Kérala à la tête d'une coalition. Mais ce sont bien les paysans qui sont l'élément dynamique dans les luttes de classe indiennes en ce moment. Et dans le contexte actuel, les intérêts des travailleurs coïncident pour une bonne part au niveau politique avec ceux des paysans : contre le gouvernement Modi au service du capitalisme en Inde, contre les restrictions de libertés, contre les violences de sa police et de ses milices, contre les réformes « pro-business » dans l'industrie et dans l'agriculture, pour des mesures d'urgence face à la crise et à l'épidémie.

Pour chasser Modi, les travailleurs auraient vraisemblablement à entrer eux aussi dans une lutte prolongée. Une mobilisation des travailleurs indiens pourrait avancer ses propres revendications, et la force des mobilisations sociales pourrait surmonter les divisions entretenues par le pouvoir nationaliste hindou.

Mais pour avoir une possibilité de gagner face au gouvernement, la question se poserait inévitablement de s'adresser à toutes les autres composantes de la société, agriculteurs, *Dalits* et minorités religieuses, et leur proposer une lutte commune. À commencer par les paysans qui assiègent Delhi.

Les travailleurs indiens ont eu raison de marquer leur soutien aux revendications des agriculteurs mobilisés, y compris une distribution de terres en direction de la petite paysannerie et l'annulation des dettes, comme ils l'ont fait les 26 novembre et 8 décembre. Et nombre d'entre eux continuent de le faire autour des campements des agriculteurs mobilisés. La date du 26 janvier, avancée par les organisations paysannes, sera le prochain grand rendez-vous de ce mouvement. ■

////////////////////////

1. En octobre 1988, un notable jat (une population d'environ 120 millions de personnes dans le nord de l'Inde), de haute caste, Mahendra Singh Tikait, avait déjà conduit une foule gigantesque, peut-être 500 000 personnes, venue des districts occidentaux de l'Uttar Pradesh pour assiéger Delhi. À l'époque, les paysans révoltés exigeaient le maintien des subventions étatiques pour la culture de la canne à sucre.

2. Les *mandis* sont des marchés publics créés lors de la colonisation visant à constituer des stocks stratégiques pour contrôler le prix d'achat par les consommateurs, notamment le coton acheté par les industriels de Manchester. Après l'indépendance en 1947, le nouveau gouvernement indien en fit un outil d'incitation pour les agriculteurs afin d'encourager à la hausse de la production : certains produits (notamment le riz et le blé) sont achetés à des prix fixés avant d'être vendus aux enchères à des commerçants agrémentés.

3. Le système de distribution publique a été mis en place suite à la famine meurtrière du Bengale (1942) : il s'agit d'un système de rationnement qui s'est maintenu jusqu'à aujourd'hui. Il consiste en une dotation en nature (35 kg de céréales par mois et par famille au maximum). En dépit de l'ampleur de ce programme alimentaire, il reste largement insuffisant par rapport aux besoins de la population et de la sous-alimentation chronique. Beaucoup de zones rurales sont dépourvues de « ration shops », et ne peuvent pas en bénéficier.

4. Le Comité de coordination de toute l'Inde Kisan Sangharsh (AIKSCC) a été formé en 2017 et compte plus de 500 groupes affiliés sur l'ensemble du pays.

5. Parfois appelés « Intouchables », il s'agit de la plus basse position dans le système des castes.

6. Les États de l'Uttar Pradesh et du Madhya Pradesh, dirigés par le BJP, ont été les premiers à suspendre le code du travail, avant d'être imités par beaucoup d'autres, faisant dire à un responsable syndical de la CITU : *« Nous sommes revenus au 19e siècle. Ils ont rétabli le travail forcé. »*

Républicains et Démocrates : adversaires mais pas ennemis !

À quand la classe ouvrière américaine Great again ?

ÉDITORIAL DES BULLETINS
L'ÉTINCELLE DU **11 JANVIER 2021**

Le choc des images de la semaine dernière montrant le Capitole à Washington – équivalent de notre Chambre des députés – assailli et occupé par des milliers de manifestants organisés et équipés pour y faire du grabuge, n'a pas fini de faire réfléchir. Dans le beau monde politicien, toutes tendances confondues et jusqu'à Marine Le Pen, on s'est indigné de la violence et des règles démocratiques bafouées. Certains ont même crié à l'infamie ! Pourtant, que les classes populaires fassent à l'occasion irruption dans des lieux de pouvoir qui décident de leur vie n'est pas en soi scandaleux ! Ce qui inquiète en revanche, c'est que ces envahisseurs appartiennent pour l'essentiel à des groupes d'extrême droite racistes blancs, machos, porteurs d'idées sociales obscurantistes, pour tout dire « fachos ». Certains portaient des T-shirts nazis. Ils avaient été chauffés à blanc et appelés à marcher sur le Capitole par un Trump jusqu'au-boutiste, persistant à contester les résultats de l'élection présidentielle.

UN SIGNAL D'ALARME…

Ces scènes de Washington ont renforcé chez bien des travailleurs, ici, l'image d'un président « dingue » à la tête d'un pays où tout serait « dingue ». Jugement hâtif ! Depuis son élection en 2016, Trump, qui a derrière lui une carrière d'affairiste véreux, s'est attaché par des rodomontades nationalistes et protectionnistes, une base électorale en partie populaire qui voit en lui une force antisystème. Là est le problème, car il est au contraire l'image même du système capitaliste ! Son calcul politique, après avoir nié sa défaite (mais engrangé quand même 75 millions de voix), est probablement de ne pas passer le reste de sa vie à faire du golf en Floride et de s'appuyer sur ce milieu militant d'extrême droite pour un *come-back* ultérieur. Quitte à ne pas s'embarrasser des règles de la démocratie bourgeoise. De Gaulle non plus ne s'en était pas embarrassé quand il est venu au pouvoir en 1958 en s'appuyant sur un putsch militaire à Alger. Trump et ses sbires n'ont pas voulu prendre le pouvoir, mais faire néanmoins un coup de force, et s'afficher ainsi comme candidats pour un futur pouvoir, pourquoi pas fascisant. Forts de l'appui populaire qu'ils croient avoir.

BIDEN, PAS PLUS QUE TRUMP, NE DÉFENDRA LES TRAVAILLEURS

Du côté des élites politiques, c'est la dénonciation générale du coup de force. La moitié des élus républicains se détournerait de Trump… mais pas l'autre moitié ! À noter qu'aucune des forces de police pourtant présentes au Capitole (police du bâtiment, de la ville, fédérale et autres) n'a fait barrage. Sur des images, on voit même des policiers enlever les barrières pour faciliter le passage des manifestants – ce qu'ils n'auraient évidemment pas fait s'il s'était agi de manifestants du mouvement Black Lives Matter. C'est à l'image des complicités politiques, car, par-delà leurs affrontements, démocrates et républicains américains contribuent à maintenir un ordre social inégalitaire dans lequel les Blancs dominent les Noirs, les hommes les femmes, et où, surtout, les milliardaires et Wall Street récoltent les gains de ces divisions en exploitant le monde du travail à outrance, quels que soient les sexes et les couleurs de peau.

LES NÔTRES SONT DES MILLIONS…

Biden, pas plus que Trump, ne défendra les travailleurs, même s'il désigne comme ministre du Travail un ex-syndicaliste ! Les illusions populaires envers ce politicien tout dévoué durant sa longue carrière aux intérêts capitalistes ne sont pas grandes. Dans un pays où la situation sociale est très fortement dégradée par les conséquences d'une pandémie qui a fait 370 000 morts, l'extrême droite n'est pas la seule – fort heureusement – à pouvoir peser. Aux États-Unis, l'année a été marquée par des mobilisations. S'ils étaient 10 000 à 20 000 à monter au Capitole mercredi dernier, ils étaient au total 25 millions à se mobiliser contre le racisme et les violences policières il y a encore quelques mois, c'est-à-dire à condamner à leur façon un ordre social inégalitaire intolérable. L'avenir reste à ces millions-là ! ■

Un coup d'État ? L'Amérique sait ce que c'est.

Pour le coup, ça n'en était pas un !

PUBLIÉ PAR SPEAK OUT NOW – 13 JANVIER 2021

Depuis le 6 janvier, de nombreux commentateurs ont utilisé le terme français « coup d'État » pour décrire l'attaque du Capitole, que l'on traduit en anglais par « Blow by the state ».

Malgré le caractère odieux de l'opération que Trump a inspirée, ce serait faire erreur d'appeler cela une tentative de coup d'État. Certes, Trump a fait des heures supplémentaires pour rester au pouvoir, en espérant empêcher Biden de devenir le 46e président des États-Unis. Cela dit, un coup d'État consiste à remplacer la direction du gouvernement par une autre, toujours avec le soutien des forces armées. Or Trump n'a pas le soutien de l'armée, même si bon nombre de flics, y compris au sein de la police du Capitole, sympathisent à sa cause.

Ne nous y trompons pas : le gouvernement américain sait très bien ce qu'est un coup d'État, ayant orchestré le renversement de différents régimes à diverses reprises : depuis l'intervention du gouvernement américain à Hawaï en 1893 jusqu'à celles récentes au Venezuela, au Honduras et en Bolivie, les États-Unis ont mené ou soutenu des dizaines de coups d'État et d'interventions similaires dans le monde entier, laissant place à des dictatures militaires. Rien qu'après la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis ont permis de renverser des gouvernements démocratiquement élus en Iran (1953-54), au Guatemala (1954), au Congo/Zaïre (1960-61), en République dominicaine (1964), en Indonésie (1965), sans oublier le Chili en 1973. Et ce n'est qu'une liste partielle ! Chaque fois, l'Agence centrale de renseignement américaine (la CIA) et le Département d'État ont été complices et, dans certains cas, ont organisé et réalisé le coup d'État aux côtés des chefs militaires locaux, généralement des généraux de haut rang intimement liés aux capitalistes et propriétaires terriens. Les objectifs étaient de s'assurer que les intérêts commerciaux américains puissent garder leur emprise sur le pétrole, la banane, le cobalt, le cuivre ou toute autre ressource naturelle à l'intérieur des frontières de ces nations – tout cela aux dépens des travailleurs et des agriculteurs locaux.

La semaine dernière, nous avons assisté à la mise en scène d'un soulèvement par les partisans les plus fanatiques de Trump, encouragés en haut lieu par les politiciens les plus réactionnaires. Mais cela n'en fait pas un coup d'État. Les dirigeants du gouvernement américain savent trop bien à quoi ressemble un coup d'État. ■

Une élection volée ? Nous n'avons jamais eu de véritable démocratie !

12 JANVIER 2021

Les partisans de Trump affirment que l'élection a été volée. Les États-Unis prétendent être une démocratie, mais nous n'avons jamais eu d'élections démocratiques. Qui choisit les candidats ? Qui finance leur campagne ? Les riches et les entreprises, que les politiciens représentent en fin de compte. Même si beaucoup d'entre nous peuvent voter lors des primaires et des élections générales, nous avons un choix très limité fixé par ce « 1 % ». Outre le choix des candidats, les structures électorales elles-mêmes, telles que le Sénat et le Collège électoral, sont antidémocratiques à bien des égards : en attribuant une influence disproportionnée aux régions peu peuplées et en répartissant les votes par État, de sorte que seule une poignée d'« États charnières » compte réellement. Ces « failles » font en fait partie du système conçu pour permettre à ceux qui sont au sommet d'assurer leur contrôle. ■



» BREXIT

Une frontière de plus pour les classes populaires, pas pour les marchandises

3 JANVIER 2021 – MAURICE SPIRZ

Depuis le 31 décembre minuit heure de Bruxelles, le Royaume-Uni a coupé le dernier cordon qui le rattachait à l'Union européenne. Il en était sorti officiellement le 31 janvier, mais restait dans l'union douanière le temps de finaliser un accord commercial. C'est chose faite, bien que les députés européens doivent encore l'approuver d'ici février pour le rendre définitif.

Quatre ans et demi après le référendum qui en a décidé ainsi, en juin 2016, la sortie de l'UE est donc effective. Dans les multiples rebondissements lors des dernières négociations, faisant planer le doute sur la finalisation de l'accord dans les temps, il y a surtout eu une grande part de cinéma destiné à arracher quelques concessions supplémentaires de part et d'autre sous la menace d'un *« no deal »* : la pêche, qui a servi de prétexte à faire trainer les marchandages, représente une part infime des enjeux économiques.

LE BREXIT : LA FIN DU « LIBÉRALISME » ?

Ceux, à gauche, qui avaient appelé à voter pour le *Brexit* contre « l'Europe néolibérale » en sont pour leurs frais : le *Brexit* se conclut sur un accord… de libre-échange. Les marchandises continueront de passer les frontières sans quota ni droit de douane, avec pour seule contrainte un peu de paperasse et quelques contrôles douaniers, comme cela se fait déjà avec bien des pays du monde. Qui plus est, le gouvernement britannique compte bien multiplier les accords de libre-échange avec d'autres pays, et c'est à cette condition que le patronat britannique s'est résolu à accepter la sortie de l'UE. Un accord a déjà été adopté avec le Japon en septembre.

QUELLE « SOUVERAINETÉ » ?

Le parlement britannique reprend sa pleine « souveraineté », nous dit-on : les lois européennes ne s'imposeront plus, et il pourra choisir ses propres normes sociales, fiscales ou environnementales, selon les intérêts… de sa bourgeoisie évidemment. Puisqu'il reste un parlement bourgeois, indépendant surtout de la classe ouvrière. Ceux qui promettaient des lois plus « sociales » et un meilleur soutien au système de santé ne sont que des charlatans. Certes l'une des premières lois contrevenant aux anciennes règles européennes a été de supprimer la TVA sur les tampons et serviettes hygiéniques… sans aller jusqu'à les rendre gratuits. Selon le ministère des Finances, cela permettra aux femmes d'économiser 45 euros… sur toute leur vie ! Pendant ce temps, les hôpitaux souffrent, comme dans tous les pays, d'un sous-effectif de longue date aggravé par le Covid, en rien le produit d'un « diktat » européen, mais des choix de la bourgeoisie britannique. Et le parlement, tout « souverain » qu'il est, ne compte rien faire pour y remédier. Les travailleurs ne peuvent compter que sur leurs luttes, et pas sur un vote ou un quelconque parlement.

Les nouvelles lois envisagées n'ont rien de social : des ports francs, des subventions au patronat (à commencer par la pêche, pour l'industrialiser et gagner des parts de marché), autant de politiques en faveur du patronat qui ressemblent beaucoup à celles menées partout en Europe. Et si le gouvernement promet de faire plus que l'UE en matière de bien-être animal (mais pas des travailleurs !) et d'environnement, cela reste à voir.

L'Union européenne a tout de même imposé une clause de « non régression ». Ainsi, un tribunal d'arbitrage « indépendant » (de qui ?) pourra imposer des droits de douane sur certains produits. La « souveraineté » britannique dépendra finalement du degré de rigueur de ce tribunal et donc des rapports de force entre bourgeoisies qui s'y exerceront.

LA FINANCE GRANDE PERDANTE OU REINE DE LA COMÉDIE ?

Depuis que l'accord est conclu, les financiers de la City de Londres clament être les grands perdants du *Brexit*, alors que la finance représente 7 % du PIB britannique et 1,1 million d'emplois, contre 12 000 emplois pour la pêche, qui a tant fait parler. Ils se prétendent délaissés par un Boris Johnson qui aurait déclaré en 2018 : *« Fuck business ! »*. Anticapitaliste, le Boris ? Il compte pourtant plusieurs financiers dans son cabinet.

De fait, les banques et fonds d'investissement britanniques perdent leur « passeport financier », qui leur permettait de vendre leurs produits financiers dans toute l'UE depuis leur siège londonien. Les gouvernants européens ont mis un veto au maintien de ce libre accès. Désormais, il faudra installer une filiale dans l'UE pour accéder à son marché financier. La bourgeoisie européenne a eu beau jeu de saisir l'occasion du *Brexit* pour tenter d'attirer les groupes financiers à Paris, Francfort ou Luxembourg plutôt qu'à Londres. Dès 2016, peu après le référendum, les gestionnaires du quartier de La Défense, près de Paris, avaient déjà l'eau à la bouche, placardant dans les rues de Londres des appels à quitter le brouillard londonien pour les rejoindre.

En réalité, l'UE pourra encore accorder à la City des « équivalences », sortes de dérogations ouvrant chacune accès à un domaine financier (bourse, assurances, ventes à découvert, etc.). Les tractations post-*Brexit* ne font que commencer.

> ***« LES FINANCIERS DE LA CITY DE LONDRES CLAMENT ÊTRE LES GRANDS PERDANTS DU BREXIT. ILS SE PRÉTENDENT DÉLAISSÉS PAR BORIS JOHNSON. ANTICAPITALISTE, LE BORIS ? IL COMPTE POURTANT PLUSIEURS FINANCIERS DANS SON CABINET. »***

L'accès au marché financier européen est une réelle préoccupation pour une partie des institutions financières de la City, qui étaient largement partisans du maintien dans l'UE. Ceux-là déclarent vouloir maintenir une législation financière alignée sur celle de l'Union européenne. Mais une autre partie de la finance a fait du *Brexit* son affaire. Il s'agit des secteurs qui gèrent des fonds privés faisant moins appel aux marchés financiers pour trouver leurs clients (*hedge funds*, capital-investissement, etc.). Pour eux, l'objectif est la dérégulation à tout-va, pour faire de la City une plateforme offshore de la finance. Ces financiers sont des fervents partisans du *Brexit* : ils ont financé 57 % du budget de la campagne du *« Leave »* lors du référendum[1]. Ainsi, pendant que certains à gauche faisaient campagne contre cette Union européenne qui confisquerait la « souveraineté des peuples » au profit de la finance, les principaux requins de cette même finance soutenaient eux aussi le *Brexit* pour s'affranchir de la « surveillance » jugée trop contraignante de Bruxelles.

FIN DE LA LIBRE CIRCULATION DES PERSONNES ?

Le vrai changement du *Brexit* est surtout du côté des populations laborieuses. La presse a parlé de la fin de la « libre circulation » au 31 décembre. En réalité, la libre circulation des personnes n'a jamais vraiment existé avec le Royaume-Uni, qui n'appartient pas à l'espace Schengen. Les migrants pourchassés à Calais en savent quelque chose. Combien sont morts noyés dans la Manche, happés dans le tunnel ou étouffés à l'arrière d'un camion ? La libre circulation n'a jamais concerné que ceux qui avaient le bon passeport. C'est pour ceux-là que le *Brexit* change la donne, et encore pas pour tous. Pour les étudiants, fini les échanges Erasmus, mais les touristes pourront continuer de passer la frontière sans visa. Pour s'installer et travailler au Royaume-Uni, en revanche, il faudra justifier d'une offre d'emploi avec un salaire annuel d'au moins 26 500 livres (soit 29 500 euros), avec quelques exceptions, comme dans l'agriculture (il ne faudrait pas gêner l'exploitation des travailleurs saisonniers !). C'est l'immigration « choisie » : libre circulation pour les cadres et les riches, galère pour les travailleurs qui espèrent s'en sortir mieux en émigrant. C'était bien là l'objectif du *Brexit* pour l'extrême droite raciste de l'Ukip (*United Kingdom Independence Party*), menant campagne contre les immigrés bulgares ou roumains qui voleraient les emplois et les prestations sociales des Britanniques. C'est sur ce terrain que le *Brexit* l'a emporté lors du référendum : une victoire qui n'a en rien été celle des travailleurs.

Quant aux 3,7 millions d'Européens installés au Royaume-Uni avant le 31 décembre 2020, il faudra qu'ils s'enregistrent avant juin 2021, avec là encore deux statuts différents entre ceux présents depuis plus de cinq ans, qui ont droit à une carte de résident permanente, et les autres, relégués avec une carte temporaire et qui devront refaire les démarches au bout de cinq ans. Une situation que connaissent bien les sans-papiers ici en France, quand il s'agit de prouver sa durée de séjour face à l'administration. Plusieurs dizaines de milliers d'Européens pourraient ainsi se retrouver illégaux.[2] ■

1. Marlène Benquet et Théo Gourgeron, « Quand la City de Londres faisait campagne pour le *Brexit* : L'ère de la finance autoritaire », *Le Monde diplomatique*, janvier 2021.

2. Version complète de cet article sur le site de Convergences Révolutionnaires

2011-2021 : Que reste-t-il du Printemps arabe ?

16 JANVIER 2021 – OLIVIER BELIN

L'année 2010, les troupes des USA et de leurs alliés (dont 4 000 soldats français) poursuivaient la guerre d'Afghanistan débutée en 2001. L'Irak était toujours en plein chaos, où l'on faisait pendre à son tour un cousin de feu Saddam Hussein, sur les conseils des vainqueurs « hautement civilisés » de la guerre de 2003. Le monde riche n'était toujours pas sorti de sa crise financière de 2008, et en faisait payer notamment la note à la population grecque (retraites réduites de 15-20 % de la population menacée de pauvreté).

La ministre française des Affaires étrangères, Michèle Alliot-Marie prévoyait déjà ses vacances de Noël en Tunisie. Avec la Libye, il est vrai, les affaires allaient plus mal : *« Les Libyens, ils parlent, ils parlent mais ne nous achètent rien »*, glissait aux oreilles compatissantes d'une responsable de l'ambassade américaine un diplomate français, déçu du retard pris par l'achat des Rafale promis par Kadhafi à Sarkozy. En Égypte, le président Moubarak était trop vieux pour présenter à nouveau sa candidature en 2012 et les calculs allaient bon train parmi les experts américains pour suggérer le bon remplaçant : le fils de Moubarak, trop insignifiant et impopulaire ; le chef de file des « démocrates », Mohamed El Baradei, ancien directeur général de l'Agence internationale de l'énergie, prix Nobel de la paix, trop peu fiable après leur avoir joué un sale tour en 2003 en refusant de cautionner le mensonge américain sur les prétendues « armes de destruction massive » de l'Irak. Soutenir une alliance entre frères ennemis, armée et frères musulmans, était dans leurs cartons. Élection, élection… les calculs allaient bon train.

Bref, on terminait une année ordinaire… quand le 17 décembre 2010 un de ces innombrables jeunes chômeurs de Tunisie, dans une des villes pauvres du pays, Sidi Bouzid, s'est immolé par le feu, déclenchant par son geste la vague de révoltes qui allait renverser le dictateur tunisien le 14 janvier, se propager en Égypte où Moubarak à son tour était contraint de démissionner le 11 février, toucher le Bahrein, la Syrie, et menacer d'exploser en Libye.

Il y a des moments où trop c'est trop, quand le vieux monde explose à la gueule des possédants…

LES OPPRIMÉS N'ONT PAS LA MÉMOIRE COURTE

Rappelons cependant que si le monde a été surpris par l'irruption de ces révolutions arabes, celles-ci n'avaient pas éclaté sans signes précurseurs. En Tunisie en 2008, la colère explosait dans la ville de Redeyef, dans le sud du pays, où, à la suite de milliers de suppressions d'emplois dans les mines de phosphate créant un fort chômage, sur fond de favoritisme dans les rares embauches, la mairie et le siège du syndicat UGTT (dont les dirigeants étaient cul et chemise avec ceux de la mine) étaient occupés, pendant que l'armée venait encercler la ville rebelle. De son côté, l'Égypte avait connu en 2007-2008, sous la dictature féroce d'Hosni Moubarak, une des plus grandes grèves de son histoire : celle des 27 000 ouvriers des usines textiles de la ville de Mahalla. Le dernier appel à une grève générale dans la ville le 6 avril 2008 s'était soldé par un échec, policiers et forces antiémeutes ayant envahi la ville, encerclé les usines. Mais il en était resté quelque chose, bien dangereux pour le pouvoir puisque c'est entre autres un « comité du 6 avril », constitué en soutien de cette grève, qui appelait à manifester place Tahrir en janvier 2011[1].

Alors que reste-t-il à son tour aujourd'hui de cette révolte de 2011, qui a renversé deux dictateurs, s'est propagée dans les pays voisins et a fait trembler un temps les gouvernants des grandes puissances qui voyaient sauter leurs protégés ? ■

1. Sur le déroulement de ce « printemps arabe » de 2011 voir nos articles de 2011 sur notre site : https://www.convergencesrevolutionnaires.org/-Numero-73-janvier-fevrier-2011- et : https://www.convergencesrevolutionnaires.org/-Numero-74-mars-avril-2011-

Retour à la case départ, ou prix Nobel de la paix sociale ?

En Égypte et en Tunisie, deux faces du maintien de l'ordre

O.B.



RETOUR À LA CASE DÉPART EN ÉGYPTE, DISENT CERTAINS ?

Puisqu'après un intermède de partage du pouvoir entre chefs de l'armée et parti des Frères musulmans, avec un président islamiste, Mohamed Morsi, élu en juin 2012 et destitué en juillet 2013, l'armée a repris, par un coup de force, le contrôle sans partage du pouvoir, fait amnistier Moubarak (mort depuis) et fait élire son chef, le maréchal Abdel Fattah Sissi, à la présidence. Les grèves sont interdites. Des militants, et pas seulement les islamistes auxquels Sissi a fait la chasse en renversant Morsi, mais aussi des militants ouvriers et d'extrême gauche, connaissent à nouveau l'arbitraire policier et la prison. Mais la marche de la contre-révolution n'a pas pour autant éteint la flamme de la révolte puisque malgré la dictature du maréchal Sissi, l'Égypte connait aujourd'hui des mouvements sociaux (dont nous parlons dans l'article ci-dessous) qui sont à leur façon l'héritage militant de 2011.

LONG ET DOULOUREUX APPRENTISSAGE DE LA DÉMOCRATIE EN TUNISIE, ENTEND-ON AUSSI ?

C'est la version de bien des commentateurs aujourd'hui. Douloureux sans nul doute. Avec au passage l'assassinat par des islamistes de deux militants de gauche en 2013, les répressions d'émeutes en 2016 et en 2018, dans les mêmes villes pauvres du pays que celles qui avaient été au cœur de l'explosion de janvier 2011. Quant à l'apprentissage de la démocratie, tout dépend de ce que l'on veut dire par là. Dans un article sur les dix ans du Printemps arabe, l'historien spécialiste Jean-Pierre Filiu écrit dans *Mediapart* : *« La Tunisie est parvenue à échapper à cette régression désastreuse* [il compare à l'Égypte], *d'abord parce qu'elle est la seule des républiques autoritaires dans le monde arabe à avoir été de nature policière plutôt que militaire.* […] *La médiation de la société civile, couronnée par le prix Nobel de la paix, a su alors concilier islamistes et nationalistes. »*
Effectivement, l'armée n'est pas au pouvoir en Tunisie comme elle l'est en Égypte. Mais c'est la police qui tirait à vue sur les manifestants en janvier 2011, dont les chefs les plus compromis dans les tueries (contre lesquels les parents des victimes ont porté maintes plaintes) n'ont pour la plupart jamais été condamnés, tout juste mutés d'une région où on ne les connaissait que trop à une autre. Et la *« nature policière »* du régime est toujours là. Même si on est bien loin, évidemment, d'une dictature à la Sissi. Quant au prix Nobel de la paix, c'était un gag ou une imposture : plus exactement celui de la paix sociale, décernée en décembre 2015 au « Quartet » constitué par le syndicat UGTT, l'Union patronale, l'association des avocats et la Ligue des droits de l'homme, pour leurs efforts communs à la réconciliation entre opprimés et oppresseurs, et la relève de l'économie nationale.

Les divers gouvernements que la Tunisie a connus depuis 2011 ont été une succession de savants partages de postes entre deux camps. D'une part il y avait les nouveaux venus, les ultra-réactionnaires du parti islamiste Ennahda, créé par les dirigeants exilés en Angleterre sous le régime de Ben Ali, et que la presse française se plaisait à présenter comme des « islamistes modérés » semblables à l'AKP d'Erdoğan en Turquie (avant qu'on se fâche un peu avec lui), l'équivalent de nos démocrates-chrétiens d'Europe occidentale. D'autre part il y avait le parti Nidaa Tounes (« L'Appel de la Tunisie »), véritable machine à recycler les notables du régime Ben Ali. L'explosion de ce parti sous la pression de ses guerres internes de clans laisse aujourd'hui une situation un peu nouvelle. Et le tout dernier gouvernement, élu en septembre 2020, après que le Premier ministre précédent accusé de ▸▸

« conflits d'intérêts » a dû démissionner, n'est constitué que de ministres dits « indépendants » (sauf des milieux économiques et financiers), mis en place grâce au soutien d'Ennahda qui préside le Parlement. Corruption et combines : le pain quotidien des « démocraties » ! Et parmi les priorités annoncées du nouveau gouvernement : assainir les finances de l'État, relancer la production, notamment dans les mines troublées par des mouvements de grève, retrouver la confiance des investisseurs : la guerre de classe pour faire payer la crise économique aux exploités.

Alors, apprentissage de la démocratie ? Certainement. Ou plus exactement apprentissage de toutes les supercheries de la démocratie bourgeoise, dont une bonne part de la génération des révoltés garde les leçons pour demain. Car c'est au nom de cette prétendue démocratie que l'on a prêché aux révoltés la patience et le renoncement à exiger leur dû, sous prétexte qu'il aurait fallu en passer par une Assemblée constituante, une Constitution (bourgeoise évidemment), des élections… avant de finir ici par un coup d'État, là avec un régime de technocrates au service des riches. Vieille histoire tant que les exploités ne retrouvent pas le chemin d'une politique de classe qui leur soit propre, révolutionnaire jusqu'au bout.

L'ORDRE IMPÉRIALISTE ET SON CHAOS

Mais la partie la plus noire du tableau est sûrement là où les grandes puissances sont intervenues militairement pour tuer dans l'œuf toute extension de la révolte. Ce fut l'intervention de l'Arabie saoudite, richissime puissance régionale, qui a envoyé ses troupes dans la petite île du Bahreïn (1,5 million d'habitants) pour y sauver la monarchie et réprimer ceux qui se rassemblaient, en février 2011 sur la place de la Perle de la capitale, à l'image de ceux de la place Tahrir du Caire. Une intervention qui se proclamait surtout anti-chiite, même si les manifestants étaient de toutes les religions ou sans religion, et qui préfigurait déjà cette sale guerre que mène aujourd'hui l'Arabie saoudite au Yémen.

Ce fut surtout l'intervention des grandes puissances en Libye. Il s'agissait de prévenir une extension de la révolte au Maghreb, de montrer qu'elles restaient maitresses du monde, de donner un avertissement à tous les peuples arabes qui regardaient vers Tunis et Le Caire. Les USA, la France et l'Angleterre, se faisant donner mandat par l'ONU, sont donc intervenues militairement en Libye, ont pilonné le pays sous les bombes, ont pris l'initiative de renverser Kadhafi, avec l'espoir d'y placer un gouvernement à leur solde. Pour ce faire, ces pays impérialistes se sont appuyés sur les chefs de guerre régionaux et sur des groupes islamistes, en partie armés et entrainés par leur allié qatari. Avec pour conséquence un chaos immense dans le pays, une onde de choc dans tout le Sahel. Aujourd'hui en Libye, deux gouvernements rivalisent : l'officiel à Tripoli, reconnu par l'ONU, le dissident à Benghazi, chacun contrôlant l'une des deux régions pétrolières du pays. Sur fond des rivalités internationales qu'attire l'odeur du fioul : la France soutenant en sous-main le gouvernement dissident, la Turquie venant à la rescousse du gouvernement officiel, avec un contingent de mercenaires recrutés dans les régions de Syrie contrôlées par l'armée d'Erdoğan. Dans quel monde vivons-nous ? Mais pourvu que le pétrole coule, et que le chaos évite la révolution.

La guerre de Syrie est l'autre drame de l'après 2011, drame de la répression féroce du régime d'Assad qui très vite s'est transformée en une guerre civile meurtrière. Assad s'est toujours appuyé sur la communauté musulmane alaouite, à laquelle il appartient, contre la communauté musulmane sunnite, majoritaire dans le pays et dont des milices islamistes se proclamaient défenseures, financées par la Turquie, l'Arabie saoudite et d'autres. Là encore, toutes les puissances militaires opérant dans la région, les grandes (USA, France, Russie) et les régionales (Turquie ou Arabie saoudite), ont jeté de l'huile sur le feu, puis même participé directement à la guerre pour tenter d'y défendre leurs intérêts.

2019-2020, UN NOUVEAU SOUFFLE

Mais ailleurs dans le monde arabe, les années 2019-2020 ont connu et transmis un nouveau souffle. Les classes populaires d'Algérie avaient peu bougé en 2011, tant elles avaient déjà donné avec la révolte d'octobre 1988 et les dix ans de guerre entre armée et bandes islamistes. Mais n'en pouvant plus du régime croupissant de Bouteflika et des clans qui dirigent et pillent le pays, elles ont surgi sur la scène avec le Hirak. Un mouvement qui a duré des mois avant d'être pour beaucoup étouffé sous les mesures restrictives de la pandémie du Covid. Le Liban a pris le relai, avec une révolte commencée à l'automne 2019 qui a duré toute l'année 2020. La crise économique, la faillite des banques et les mesures d'austérité annoncées (sous tutelle de la Banque centrale européenne et du FMI) pour en faire payer la note à la population, a soulevé toute une jeunesse qui veut en finir avec la corruption, le règne des banquiers et des affairistes. Des jeunes qui rejettent dans une révolte commune ces divisions confessionnelles, chiites, sunnites druzes, maronites qui avaient alimenté la guerre civile des années 1980 et règle toujours le partage du pouvoir entre les grandes familles possédantes du pays.

Malgré les contre-révolutions, rien n'est réglé ni fini : dix ans après il y a comme une suite. ■

» TUNISIE DIX ANS APRÈS

Une révolution confisquée par les caciques du régime

MYRIAM RANA ET BORIS LETO

Des manifestations ont éclaté dans plusieurs villes de Tunisie à l'occasion du dixième anniversaire de la révolution de 2011 qui avait renversé la dictature de Ben Ali. Car si elle avait soulevé la chape de plomb et libéré la parole, elle n'a pas répondu aux aspirations sociales et politiques des classes populaires tunisiennes. Le chômage n'a pas arrêté de grimper au fil des ans, notamment dans les régions les plus pauvres de l'intérieur du pays et dans les quartiers populaires de Tunis. La jeunesse, même diplômée, est la première touchée, avec des taux de chômage qui avoisinent les 30 %. L'inflation galopante et les pénuries de produits de base frappent l'immense majorité de la population : depuis 2011, le coût de la vie a augmenté de 35 %, un euro valait deux dinars en 2011, il en vaut trois aujourd'hui. La crise du coronavirus a provoqué l'arrêt du tourisme, un des secteurs principaux de l'économie tunisienne, déjà mis à mal après une série d'attentats en 2015. À cause des restrictions sanitaires, le secteur informel s'est également effondré, alors qu'il représente 40 % des emplois. Beaucoup de travailleurs se sont dès lors retrouvés sans revenu. Par contre, coronavirus ou non, les grandes fortunes du pays continuent à s'enrichir en profitant de leurs accointances avec la classe politique.

DERRIÈRE LA « TRANSITION DÉMOCRATIQUE », LE RECYCLAGE DE L'ANCIEN RÉGIME

La pauvreté, certes… mais en démocratie ? Les Tunisiens ont plus voté en dix ans que pendant les trente ans précédents. Mais ils ont aussi fait l'expérience de manière accélérée des impasses de la « démocratie représentative » dans le système capitaliste. Si les gouvernements se sont succédé à un rythme infernal depuis dix ans, leur politique économique est restée la même, aggravée par les mesures d'austérité imposées par le FMI en échange d'une restructuration de la dette de l'État tunisien. Entre 2011 et 2019, la part des dépenses d'éducation dans le budget de l'État est passée de 26,6 % à 17,7 %, celle de la santé, de 6,6 % à 5 %.

Des « modernistes » de Nidaa Tounès (parti aujourd'hui éclaté) aux islamistes d'Ennahda, en passant par la myriade de formations politiques créées après 2011, l'intégralité ou presque du spectre politique a défilé au cirque parlementaire, au gré des alliances du moment. Les anciens bénalistes restent pour leur part omniprésents dans les couloirs du pouvoir, absouts par une loi d'amnistie qu'ils se sont fait voter en 2017. Les fonctionnaires impliqués dans des scandales de corruption avant 2011 ont été amnistiés. Les rares condamnés parmi les forces de l'ordre impliquées dans la répression ont vu pour beaucoup leur peine allégée. Une « réconciliation nationale » à sens unique puisque la liste des « martyrs et blessés », ouvrant notamment droit à des indemnités pour les familles, a été revue à la baisse en 2019 et n'a toujours pas été proclamée officiellement.

Le dernier scrutin présidentiel de 2019 a vu s'opposer vingt-six candidats, dont une pelletée d'anciens ministres. Si bien que c'est un universitaire, spécialisé en droit constitutionnel, Kaïs Saïed, qui a gagné le gros lot en se présentant comme « antisystème » et modèle d'intégrité morale, profitant du discrédit qui touche la classe politique. Même si la faible participation a montré le peu d'illusions partagées par la population. Son costume de « monsieur Propre » ne suffit pas à masquer les scandales de corruption, d'enrichissement illicite, de conflits d'intérêt qui continuent à rythmer la vie politique tunisienne. Et Kaïs Saïed s'illustre par des positions très conservatrices, s'oppose à l'égalité successorale entre hommes et femmes (fortement lésées par la loi en place), prend position pour la peine de mort et contre la dépénalisation de l'homosexualité.

DEPUIS 2011, UNE CLASSE OUVRIÈRE ET UNE JEUNESSE QUI SE MANIFESTENT

En fait, la contestation sociale et politique n'a jamais cessé depuis 2011. Chaque mois de janvier, la population ressort dans les rues pour revendiquer l'héritage – et l'actualité ! – de sa révolution. À chaque attaque du gouvernement, des collectifs citoyens, composés majoritairement de jeunes, se forment pour organiser la riposte. « Manich Msamah » (« je ne pardonne pas ») s'est opposée au projet de loi de réconciliation nationale tandis que « Mansinekomch » (« on ne vous a pas oubliés ») s'est formée en soutien aux martyrs et blessés de la révolution.

« Fech Nestannew » (« qu'est-ce qu'on attend ? ») a surgi début 2018 pour s'opposer à la loi de finances du gouvernement qui mettait notamment en place de nouvelles taxes sur des produits de base (pain, pâtes, lait…), conduisant à une nouvelle augmentation des prix. Cette mobilisation de janvier 2018, partie de Tunis, s'est étendue rapidement dans tout le pays et notamment dans les régions et quartiers les plus populaires. La réponse du gouvernement a rappelé le régime de Ben Ali : la répression, avec près d'un millier d'arrestations, parfois pour une simple distribution de tracts, et un manifestant tué par les forces de l'ordre.

La région de Tataouine, très riche en hydrocarbures mais particulièrement touchée par le chômage de

masse, a notamment été secouée par plusieurs mouvements ces dernières années. En 2017, des jeunes chômeurs ont bloqué pendant des semaines les camions sortant du forage gazier et pétrolier d'Al-Kamour pour réclamer des emplois et dénoncer l'accaparement des richesses du sous-sol par des multinationales de l'énergie. La mort d'un manifestant, renversé par une voiture de police, a contribué à mettre le feu aux poudres : la population a répliqué en incendiant les sièges de la police et de la garde nationale. Le mouvement s'est conclu par une victoire avec la promesse de milliers d'embauches. Mais de ces emplois, les jeunes n'en ont finalement pas vu la couleur et ont donc décidé à l'été 2020 de reprendre leur mouvement de blocage des sites d'hydrocarbures. Après deux mois de contestation marquée par l'arrestation de plusieurs militants, les promesses d'embauche ont été renouvelées.

Sit-ins, blocages, grèves, rassemblements de jeunes chômeurs : les mouvements se succèdent, malgré l'apathie de la centrale syndicale, l'UGTT, empêtrée dans sa collaboration avec les différents gouvernements. La colère grogne dans les quartiers populaires et les entreprises. Et bien moindres sont les illusions dans ceux qui s'étaient présentés comme étant du côté de la révolution après 2011. À commencer par les islamistes d'Ennahda, qui avaient joué sur la répression subie par leurs militants sous le régime de Ben Ali et se sont fortement décrédibilisés une fois au pouvoir. Les technocrates, à l'image du président actuel Kaïs Saïed, sont également jetés dans le même panier que le personnel politique « traditionnel ». « Travail ! Liberté ! Dignité ! » : un des slogans phares de la révolution de 2011 est toujours d'actualité. ■

Tunisie : Et à l'heure où nous écrivons, le 16 janvier, les quartiers populaires s'enflamment à nouveau

16 JANVIER – NORA DEBS

ÉMEUTES POPULAIRES : *« JANVIER CONNAIT LA TUNISIE ET LA TUNISIE CONNAIT JANVIER… »*

Jeudi 14 janvier, le gouvernement tunisien annonçait un confinement de quatre jours, prélude à un confinement « ciblé » pour lutter contre une recrudescence du Covid en Tunisie. Le soir même du 14 janvier, jour anniversaire du départ de Ben Ali en 2011, des émeutes ont commencé dans les quartiers pauvres de Sousse, ville portuaire de l'est de la Tunisie. Le lendemain dans le nord-ouest, c'est au tour de la ville de Siliana de s'embraser. Samedi 16 janvier, blocages de route, manifestations nocturnes, émeutes et pillages de magasins à Sousse, Monastir, Nabeul, Kairouan, Bizerte, Sfax, Kasserine, Hammamet, Carthage et dans le quartier Intilaka de Tunis, le quartier de Kram dans la ville de Tebourba à trente kilomètres de Tunis. Constituées de jeunes chômeurs, les manifestations de nuit se sont transformées en affrontements violents avec les flics et les blindés. Une banque a été visée à Sousse, les édifices de l'État (préfecture, sous-préfecture et commissariat) aussi. Bref, un soulèvement qui se répand comme une traînée de poudre dans les villes et quartiers pauvres.

Silence de la part du gouvernement, qui, trop occupé par son récent remaniement, se borne à qualifier les manifestants de pilleurs et de voleurs.

Lors du premier confinement, les travailleurs et les pauvres de Tunisie avaient subi une augmentation des prix alimentaires et de la pauvreté, qui les avait poussés à manifester pour réclamer l'aide de l'État face à l'absence de revenus liée au confinement. Les manifestants sont loin d'être des « voleurs », c'est la gestion catastrophique du premier confinement, la vie chère, la faim et le taux de chômage toujours croissant notamment chez les jeunes diplômés, qui les ont poussés à sortir s'affronter à la police. Face à l'épidémie, des mesures sanitaires s'imposent très certainement. Les travailleurs et les pauvres de Tunisie n'ont pas à en payer le coût, et certains semblent prêts à braver le couvre-feu pour se défendre. Dix ans après le départ de Ben Ali : commémoration ou révolution ? ■

» ÉGYPTE DIX ANS APRÈS

La dictature du maréchal n'empêche pas la contestation

M. R. ET B. L.

En septembre dernier, des dizaines de manifestations ont eu lieu dans plusieurs zones rurales et villes pauvres d'Égypte. Quelques centaines de personnes sont descendues dans la rue pour dénoncer une campagne de démolition de logements illégaux et les conditions de vie insoutenables d'un nombre croissant d'Égyptiens. L'augmentation des prix du métro (qui ont triplé), de l'électricité (+26 %), du gaz, de l'eau, des chemins de fer, la réduction du poids du pain subventionné (-15 %), ainsi que la crise sanitaire, ont touché les plus pauvres, parmi lesquels beaucoup de paysans.

En septembre 2019, une série de manifestations avaient déjà eu lieu, au Caire et à Alexandrie notamment, avec pour mot d'ordre principal la démission du maréchal Al-Sissi. Elles faisaient suite à des vidéos publiées en ligne par Mohammed Ali, un homme d'affaires égyptien aujourd'hui exilé en Espagne, qui avait travaillé avec Al-Sissi pendant plusieurs années. Il y dénonçait la corruption qui sévit dans l'armée et les deals immobiliers juteux. Quelques figures de la révolution de 2011 s'y étaient jointes, aux côtés d'une nouvelle génération manifestement trop jeune pour avoir vécu le soulèvement de 2011. Les Frères musulmans, dissous et traqués par le pouvoir depuis 2013, avaient également essayé de surfer sur cette vague, mais sans grand succès. L'État égyptien a réagi violemment : les forces de l'ordre ont tiré à balles réelles et ont arrêté 4 300 personnes de façon arbitraire, la plus grande vague d'arrestations depuis celle qui avait suivi le coup d'État militaire de 2013.

Étant donné la répression de toute contestation politique par la dictature militaire depuis 2013, ces manifestations, malgré leur faiblesse numérique en comparaison avec celles de la révolution de 2011, donnent un thermomètre de la colère sociale en Égypte.

AL-SISSI, LA CONTRE-RÉVOLUTION AU POUVOIR

Car depuis le coup d'État de l'armée qui a mis Al-Sissi au pouvoir, une répression féroce s'abat sur toute voix dissidente. Des dizaines d'ONG et d'associations ont été interdites et leurs militants emprisonnés, parfois jugés pas un tribunal anti-terroriste. Environ 60 000 personnes sont actuellement détenues en Égypte pour délit d'opinion. Al Sissi assume ainsi son statut de leader de la contre-révolution, sous l'œil bienveillant des puissances occidentales, qui ont finalement trouvé en lui leur bon élève pour « stabiliser » le pays.

L'Égypte est le deuxième bénéficiaire de l'aide financière américaine après Israël, avec 1,3 milliard de dollars qui vont chaque année aux dépenses militaires du régime. Trump (comme son prédécesseur Obama), quatre années durant, a affiché son soutien moral et politique à celui qu'il nomme son *« dictateur préféré »*. Macron n'en fait pas moins, qui vient de décorer le mois dernier Al-Sissi de la légion d'honneur, espérant ainsi que la France reprenne sa place de première vendeuse d'armes et de technologies de surveillance pour la police et l'armée égyptienne.

Le maréchal a donc le champ libre pour consolider sa dictature. Il commence par éliminer la concurrence au sein même de l'armée et place ses proches à des postes clés. En 2017-2018, il limoge le chef de l'état-major, le ministre de la Défense, les directeurs des renseignements généraux et militaires ainsi que deux cents officiers supérieurs du renseignement. En 2019, plusieurs amendements à la Constitution lui permettent de rester au pouvoir jusqu'en 2030 et de soumettre le pouvoir judiciaire au contrôle de l'exécutif. Par ailleurs, cette révision constitutionnelle institutionnalise le rôle politique de l'armée, chargée d'*« imposer le plus grand intérêt national »* et d'éliminer toute *« menace à la Constitution »* ou *« à la démocratie »*, bref libre d'arrêter et emprisonner à sa guise.

Parallèlement, l'armée égyptienne renforce sa position de premier acteur économique du pays. Elle dirige des entreprises, produit des biens et gère des méga-projets d'infrastructures comme la construction d'un deuxième canal de Suez et d'une nouvelle capitale administrative. Voilà des décennies qu'elle s'est engagée dans tous les secteurs de l'activité économique, officiellement pour réduire le budget de la Défense. C'est surtout une façon pour elle de générer des capitaux en utilisant le pouvoir concentré de l'État, et d'assurer l'allégeance d'officiers supérieurs (en poste ou retraités) qui profitent de nouveaux revenus : de la gestion de cafés et de restaurants au développement de projets immobiliers. Un business d'autant plus juteux que l'armée ne paie aucune taxe sur aucune de ses activités, ni de droit de douane sur les marchandises qu'elle importe. Elle peut également décréter des zones entières *« d'importance capitale pour la défense nationale »* et en faire ainsi sa réserve économique exclusive, comme c'est le cas pour ▸▸

le canal de Suez ou la péninsule du Sinaï.

Pas sans réactions puisqu'en décembre dernier, des centaines de travailleurs d'une des plus grandes usines de textile du pays, Misr Spinning and weaving dans la ville de Kafr al-Dawar, ont organisé un sit-in au sein de l'entreprise pour protester contre la nouvelle de la liquidation et de la démolition de l'entreprise, au profit d'un projet de l'armée pour la construction d'un complexe de logement. Quinze travailleurs ont été licenciés et d'autres ont été arrêtés à leur domicile.

LES RÉACTIONS OUVRIÈRES SOUS LA DICTATURE

Depuis 2014, les conditions pour le mouvement ouvrier se sont grandement détériorées : les manifestations sont interdites et les grèves illégales, à moins qu'elles ne soient approuvées par la centrale syndicale de l'État, aussi docile vis-à-vis de Sissi qu'elle le fut vis-à-vis de Moubarak. Les autorités procèdent à une répression systématique et à des arrestations, parfois même en amont des mobilisations, pour *« mise en danger de la paix sociale »*. Toute tentative d'organisation autonome des travailleurs, notamment au travers des nouveaux syndicats indépendants qui avaient commencé à surgir à la veille de 2011, est pourchassée.

Cela ne suffit pas à empêcher la contestation. En 2016, une centaine de dockers de la ville d'Assouan réclamaient la parité des salaires avec leurs collègues du canal de Suez. Plus de 16 000 travailleurs de la Petrotrade Company ont fait vingt-cinq jours de grève pour leur salaire. Les 2 300 employés de la Nasr Coke Company au Caire ont fait grève six jours pour dénoncer la corruption de leur direction, réclamer la publication des comptes d'entreprise et exiger le paiement de parts de bénéfices.

Tout récemment, en décembre 2020, des centaines de travailleurs de la Delta Fertilizer Company à Talkha organisaient un sit-in quotidien au siège de l'entreprise, à la suite de la décision de transférer l'usine dans une autre ville, à Suez. Sur les 2 500 travailleurs, six cents seulement garderaient leur emploi. Le bras de fer continue à ce jour alors que onze travailleurs viennent d'être arrêtés cette semaine à leur domicile et deux cents autres placés sur la liste des personnes recherchées par les services de sécurité.

Le pouvoir a multiplié ses attaques contre les travailleurs ces derniers mois pour leur faire payer la crise économique et sanitaire, pendant qu'il faisait cadeau de trois milliards d'euros au patronat du tourisme… contre onze millions seulement pour la santé. Malgré la répression, les réactions resurgissent. ■

» SAHEL

Opération Barkhane : troupes françaises, hors d'Afrique !

15 JANVIER 2021 – LYDIE GRIMAL

Lors de l'hommage national aux soldats morts au Mali début janvier, ceux qui les envoient se faire tuer les ont décorés d'un ruban rouge : « morts pour la France »… autrement dit pour la sale guerre que l'impérialisme français mène au Sahel. Il y a peu, l'état-major de l'armée française se félicitait des prétendus succès militaires de l'opération Barkhane : il avait annoncé en novembre dernier avoir tué le chef militaire de la branche sahélienne d'Al-Qaïda, après avoir annoncé la mort de celui d'Aqmi (Al-Qaida au Maghreb islamique) au mois de juin. Mais le fait que, depuis le début de l'intervention, cinquante militaires français aient été tués commencerait à les faire réfléchir. Bien plus que toutes les victimes civiles tuées par l'armée française ou par ses alliés au cours de leurs opérations, et dont il est impossible d'avoir un quelconque bilan, loi du silence oblige. Alors voilà qu'après ces nouveaux décès de soldats français, une discussion pourrait bien s'ouvrir au sein de l'État et des armées sur un éventuel désengagement de la France, avec un débat en séance publique au Sénat en février, qui n'aura sans doute rien de décisif, comme tout ce qui se passe au Sénat !

ENSABLEMENT

L'opération Barkhane a pris en 2014 le relais de l'opération Serval que la France de François Hollande avait lancée en 2013, après la perte par l'État malien du contrôle sur tout le nord du pays, tombé aux mains de groupes armés djihadistes et indépendantistes touaregs. Elle a tourné à l'opération sans fin, dans laquelle l'armée française et ses alliés sont ensablés, traquant divers groupes armés en perpétuelle recomposition, dans des massifs montagneux du Sahara au sein d'une zone qui fait dix fois la superficie de la France. Les comparaisons avec l'Afghanistan commencent à fleurir, pour évoquer une guerre impossible à gagner… du point de vue de l'impérialisme français.

C'est bien évidemment pour préserver sa zone d'influence que la France est présente militairement dans la région, et non pour restaurer la paix dans les pays concernés par l'opération, au premier chef, le Mali. Le chef d'état-major François Lecointre, a d'ailleurs été très clair sur le sujet lors d'une inspection des troupes de Barkhane le 10 décembre dernier, déclarant à propos d'un éventuel retrait de l'armée française : « *Il faut le faire intelligemment, pour ne pas, notamment, que les Russes ou les Chinois viennent occuper le vide qu'on aura laissé.* »

Pour reprendre la remarque ironique du chercheur Marc-Antoine Pérouse de Montclos dans son ouvrage, *Une guerre perdue, la France au Sahel*, ce n'est pas pour rien que l'armée française a choisi de nommer « Serval » l'opération militaire qu'elle a déclenchée en 2013 : le serval est un petit félin qui peut uriner trente fois par heure pour marquer son territoire !

Pour garder le contrôle de ses anciennes colonies d'Afrique de l'Ouest, la France déploie 5 100 militaires et met à contribution l'ONU et l'Union européenne pour défendre ses intérêts : 12 500 militaires de la Minusma (Mission des Nations-Unies pour la stabilisation au Mali) sont déployés. Ce sont essentiellement des soldats africains, car concernant les troupes européennes, pour le moment, seulement 40 soldats estoniens des forces spéciales y ont été envoyés, peut-être bientôt rejoints par des Suédois…

LA SOUS-TRAITANCE AU G5 SAHEL

La France sous-traite également sa guerre aux pays de la région sous la forme du G5 Sahel, qui regroupe les armées du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Tchad et du Burkina Faso. Loin de « protéger la population », comme les dirigeants français le prétendent, cette multiplication de dispositifs militaires renforce la violence à l'égard des civils. Ils sont victimes des soldats de l'opération Barkhane (accusés début janvier d'avoir bombardé un mariage, au centre du Mali, dont ils auraient pris les convives pour des terroristes…), des troupes du G5 Sahel, des milices dites d'autodéfense qui ont régulièrement été à l'origine de massacres entre peuples (Peuls, Dogons ou Bambaras) et s'ajoutent aux divers groupes armés, touaregs et djihadistes. Tantôt accusés de soutenir Barkhane, tantôt de complicité avec les rebelles, de nombreux villages sont victimes de règlements de comptes et d'exactions. Voire de massacres.
Les troupes du G5 Sahel s'illustrent par la brutalité de la répression militaire, et sont à l'image des régimes sur lesquels la France s'appuie dans la région : des dictatures corrompues, telles que celle d'Idriss Déby, au pouvoir au Tchad depuis trente ans, à qui l'armée française a encore sauvé la mise en 2019, utilisant au passage le dispositif Barkhane pour mettre hors jeu un mouvement de rébellion.

Au Mali, la France n'a rien pu faire pour Ibrahim Boubacar Keïta (IBK), qu'elle considérait de plus en plus comme une planche pourrie, lorsqu'il a été renversé par un coup d'État en août dernier. Mais elle a fait pression sur les officiers putschistes et sur le gouvernement de transition, y compris par des sanctions économiques lancées par la Cédéao (Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest). Le nouveau régime a prêté allégeance à une France qui continue dans l'opération Barkhane à s'appuyer sur l'armée malienne, dont les exactions sont régulièrement dénoncées par les civils. Amnesty International a recueilli de nombreux témoignages documentant les exécutions sommaires et les disparitions dont l'armée malienne est responsable lors de ses raids sur des villages. Non seulement la France s'accommode de toutes ces « bavures », mais elle en porte la responsabilité.

LE SENTIMENT DE RÉVOLTE VIS-À-VIS DE L'OPÉRATION BARKHANE, DES BOUYGUES ET DES BOLLORÉ

De quoi provoquer toujours plus de rejet et de sentiment de révolte vis-à-vis de l'opération Barkhane de la part de la population, qui est pleinement consciente que l'ancien colonisateur défend avant tout son propre règne, ses intérêts et les régimes qui sont à sa botte. La présence militaire de la France lui sert à préserver son ordre, comme lors des manifestations de juillet dernier contre IBK à Bamako, où la Forsat, une force spéciale dite « antiterroriste », formée par les Européens et les Français, a tiré à balles réelles sur la population. Il est possible que la France se désengage peu à peu à l'avenir, pour ne plus exposer ses (chers) soldats suréquipés. Mais ce serait pour mieux continuer à sous-traiter son intervention militaire à des troupes régionales, qu'elle peut, de son point de vue, envoyer faire le sale boulot à moindre risque et à moindre coût. Que l'armée française se retire peu à peu ou non, l'impérialisme français reste l'ennemi des classes populaires et des travailleurs de la région, et un des principaux obstacles pour prendre en main leur propre sort. Qu'ils ne nous fassent pas toute une comédie avec leur débat au Sénat : qu'ils s'en aillent, et pour de vrai, les Bouygues et les Bolloré avec ! ■

Recommandations
Pour poursuivre la discussion…

Beaucoup d'articles prévus ne trouvent pas place dans ce numéro imprimé de Convergences révolutionnaires ! Mais nous ne pouvons que vous en recommander la lecture sur notre site.
Entre autres…

» CULTURE

Le Jeu de la Dame

Mini-série de Netflix réalisée par Scott Frank et Allan Scott. Sortie le 23 octobre 2020.
La série suit les aventures d'une jeune prodige américaine des échecs, Beth Harmon, orpheline au parcours chaotique, qui semble être une synthèse de plusieurs grands maîtres, dont celui qui a fait tomber la domination soviétique sur le jeu en battant en 1972 Boris Spassky, l'Américain Bobby Fischer ! Le Jeu de la Dame a fait exploser les ventes d'échiquiers, tant aux États-Unis qu'en France. Le jeu des acteurs est superbe –Anya Taylor-Joy, qui incarne Beth Harmon, crève l'écran. Prévoyez de regarder le premier épisode un jour où vous êtes assez libre le lendemain…

Une vie digne d'un roman : John le Carré, l'écrivain espion

Décédé le 12 décembre dernier, John le Carré a expliqué son entrée dans le monde de l'espionnage par son habitude de la dissimulation et du mensonge – son père était un escroc !
L'espion qui venait du froid, sorti en pleine guerre froide en 1963, a rencontré un succès international. Il quitta alors l'espionnage pour se consacrer à l'écriture.
Après la chute du mur de Berlin, ses héros sont désormais devenus des gens ordinaires, mêlés à des affaires qui les dépassent, face à des services secrets, des mafias ou des grandes entreprises prêtes à tout.
Lire le Carré, c'est plonger dans un univers complexe où machinations et coups tordus se succèdent, avec un art de l'intrigue maîtrisé à merveille.

La trilogie Benlazar, de Frédéric Paulin

Trois volumes : La guerre est une ruse – Prémices de la chute – Fabrique de la terreur
Selon les mots de l'auteur, ce roman est centré sur *« un sujet : l'histoire de l'arrivée du djihadisme en France »*.
Aux racines de ce projet, le choc de l'attentat du 13 novembre, les questions autour de ces gamins français qui font le djihad.
C'est une œuvre politique, qui amène le lecteur à réfléchir à la guerre civile de la décennie noire algérienne, aux guerres qui ont déchiré l'ex-Yougoslavie, à la guerre en Afghanistan et, enfin, à la terrible guerre civile en Syrie. Et à la façon dont ces événements, sur fond de misère sociale et de disparition progressive des idéaux d'émancipation, ont créé un djihadisme français.

Petite fille

Un documentaire pour parler de l'identité transgenre
Sasha, 7 ans, ressent qu'elle est une petite fille, mais dans le corps d'un garçon. Le documentaire de Sébastien Lifshitz raconte son combat pour exister dans une société qui ne reconnaît qu'à contrecœur l'identité des personnes transgenres.
Réalisé avec une grande délicatesse et sans voix off, le documentaire contribue à balayer les préjugés qui stigmatisent la « transidentité » et donne à voir le plus naturellement du monde comment une petite fille peut naître dans le corps d'un garçon, et qu'il n'y a rien à en dire si ce n'est à l'admettre et à aider les personnes qui connaissent cette expérience à l'assumer.

» HISTOIRE

Il y a 100 ans, le congrès de Tours : la naissance du Parti communiste

Fin décembre 1920, à Tours, le congrès du Parti socialiste (SFIO) votait à une large majorité l'adhésion à la IIIe Internationale, donnant naissance au Parti communiste (PC). Cela marqua la rupture avec le réformisme, non seulement celui qui avait collaboré avec la bourgeoisie pour envoyer des millions de travailleurs à l'abattoir lors de la Première Guerre mondiale, mais aussi celui qui s'accrochait aux vieilles méthodes parlementaires de la social-démocratie. S'inscrivant dans la vague révolutionnaire qui secouait l'Europe depuis la révolution russe de 1917, le PC rassemblait les espoirs de dizaines de milliers de travailleurs qui avaient connu l'expérience des grèves, mais aussi de soldats revenus du front avec une haine viscérale de la guerre impérialiste, ou encore de femmes aspirant à l'émancipation économique et sociale autant que politique.
Les premières années du Parti communiste sont particulièrement instructives : par ses nouvelles expériences d'organisation et de lutte, par ses méthodes de propagande et d'action, qu'il a fallu entièrement redéfinir, mais aussi pour les problèmes qui se sont posés à lui. Un moment malheureusement de courte durée, avant que le poids du stalinisme ne l'emporte loin des perspectives révolutionnaires.
Ce sont quelques leçons issues de ce parti brièvement révolutionnaire que nous tentons de dégager dans notre dossier, à lire sur le site de *Convergences révolutionnaires*.

- De l'opposition à la guerre au sursaut révolutionnaire : les origines du parti communiste en France
- Une nouvelle conception de l'internationalisme
- Devenir révolutionnaire : la nécessaire transformation de la social-démocratie en parti communiste
- Le combat féministe dans le parti
- Un soutien actif à la lutte anticoloniale
- Une occasion manquée : la grève des métallos du Havre
- 1923 : une campagne internationaliste contre l'occupation de la Ruhr

» DANS LE MONDE

Kanaky-Nouvelle-Calédonie : la population kanak se soulève contre le pillage du nickel

3 janvier 2021 – **Boris Leto**

Chine : un procès aux couleurs de #MeToo

14 décembre 2020 — **Myriam Rana**

Après deux ans d'attente, le procès civil pour harcèlement sexuel intenté par Zhou Xiaoxuan (surnommée Xianzi) s'est finalement tenu à Pékin, à huis clos. Cette figure du mouvement #MeToo en Chine a mis la lumière sur un nouveau militantisme féministe.

Qui sommes-nous ? Que voulons-nous ?

CONVERGENCES RÉVOLUTIONNAIRES
est publiée par la **Fraction L'Étincelle.**

La Fraction L'Étincelle est un groupe trotskyste issu de Lutte ouvrière qui, tout en conservant ses activités et moyens d'expression politique propres, milite aujourd'hui au sein du Nouveau parti anticapitaliste (NPA). Nous sommes pour la construction d'un parti des travailleurs communiste révolutionnaire en France et d'une Quatrième internationale dans le monde.

Convergences Révolutionnaires s'adresse à tous ceux qui s'intéressent aux idées de l'extrême gauche. C'est aussi un outil au service de ceux qui entendent avoir une activité révolutionnaire dans les entreprises, les ateliers, les chantiers, les bureaux, les cités et les quartiers comme parmi la jeunesse. Dans la mesure de nos moyens nous relatons, confrontons, analysons les expériences faites au sein du mouvement ouvrier, et discutons comment contester la politique des appareils syndicaux et politiques dont l'orientation vise à la sauvegarde du système capitaliste.

Convergences Révolutionnaires n'entend pas se contenter d'exprimer les points de vue de la Fraction L'Étincelle mais veut être aussi un lieu de discussion et d'échanges fraternels. Nous sommes ouverts à toutes les contributions rédactionnelles, même critiques évidemment.

La Fraction L'Étincelle s'est constituée en 1996 au sein de Lutte ouvrière, à l'issue d'une série de discussions portant d'abord sur l'appréciation de ce qui se passait en URSS au moment de son démantèlement en 1991, puis, en ce qui concerne la France, sur les opportunités d'implantation et d'intervention des révolutionnaires, qu'il s'agit de saisir quels que soient les aléas de la période.

Les premiers numéros de Convergences révolutionnaires, parus entre 1999 à 2001, ont été édités conjointement avec des militants de la tendance Révolution! de la Ligue communiste révolutionnaire, montrant ainsi qu'il était possible de collaborer tout en se considérant comme des fractions d'un même futur parti révolutionnaire. Lorsque que la LCR a lancé un appel afin d'explorer la possibilité de constituer un Nouveau parti anticapitaliste à l'issue de l'élection présidentielle de 2007, nous y avons répondu favorablement et milité, sans succès, pour que Lutte ouvrière fasse le même choix.

La Fraction L'Étincelle a été exclue de Lutte ouvrière en septembre 2008, pour ne pas avoir accepté les alliances passées avec la gauche gouvernementale à l'occasion des élections municipales de mars 2008. Cette exclusion a changé notre situation au sein de l'extrême gauche révolutionnaire. Elle ne change rien aux objectifs que nous poursuivons : la construction d'un parti révolutionnaire prolétarien. Et donc rien à notre volonté de maintenir ou établir des rapports fraternels au sein de cette extrême gauche, y compris avec les camarades de Lutte ouvrière.

Malgré de fortes réserves sur les ambiguïtés du programme fondateur du NPA (nature de la révolution, hésitations sur la nécessité du renversement de l'état bourgeois, entre autres), nous nous sommes proposé d'apporter notre force militante et d'intégrer ses structures, en particulier ses comités de base, locaux ou surtout d'entreprises, mais sans abandonner nos structures et nos activités propres.

C'est l'orientation que nous maintenons depuis le congrès de fondation du NPA en 2009 : en participant aux débats politiques à tous les niveaux, y compris ceux des congrès par nos camarades qui y ont été délégués, ou du Conseil politique national ; en participant aux interventions du NPA, voire en les suscitant, vis-à-vis du monde du travail et de ses luttes. De ces débats comme de ces interventions, et des problèmes qu'ils peuvent soulever, notre revue Convergences révolutionnaires rend compte régulièrement.

Pour nous joindre

Sur Internet, vous pouvez nous adresser un e-mail, mais aussi connaître notre point de vue sur l'actualité, consulter les numéros précédents :
convergencesrevolutionnaires.org

Vous pouvez nous envoyer informations, suggestions, critiques à l'adresse suivante :
Les amis de Convergences
BP 128
75921 PARIS CEDEX 19

Bulletin d'abonnement à
CONVERGENCES RÉVOLUTIONNAIRES

6 numéros12 €

Abonnement de soutien 20 €

À partir du n° :.....

Nom :

Prénom :

Adresse :

Chèques à l'ordre de : "Les amis de Convergences"
Adresser à :
Les amis de Convergences
BP 128
75921 PARIS CEDEX 19

CONVERGENCES RÉVOLUTIONNAIRES

numéros précédents







